

Laurent FURST  
Député du Bas-Rhin

## **Compte-rendu d'activité parlementaire du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018**

Madame, Monsieur,

Le travail parlementaire est dense depuis le début de la législature et cela est cohérent. Un nouveau président a 12 à 18 mois pour réussir ses principales réformes, 12 à 18 mois c'est le temps de l'état de grâce, le temps où les français se disent qu'il faut laisser au nouveau président sa chance pour démontrer sa capacité à diriger, réformer et gérer le pays.

Pour ce qui me concerne, mon travail se concentre actuellement sur la loi de programmation militaire. Cette loi décrit les moyens que la nation accordera à son armée pour les années à venir et caractérise les grandes orientations stratégiques de la défense nationale. Ce travail est plus que passionnant mais prend un temps considérable, notamment au travers de dizaines d'auditions de hauts gradés, de fonctionnaires du Ministère, des personnels ou d'industriels de la défense.

J'espère que vous trouverez un intérêt à ce compte-rendu d'activité parlementaire que je continue de tenir semaine après semaine. Certes, je ne dis pas tout, notamment en ce qui concerne les informations qui nous sont données en commission de la défense et qui sont comme on nous le dit régulièrement « non communicables ». D'ailleurs, nombres de ces commissions n'existent pas officiellement ce qui a pour conséquence de faire des députés membres de la commission de la défense des députés peu travailleurs pour les sites de classement de l'activité des parlementaires. J'en suis désolé mais nous faisons avec...

En espérant que ce nouveau compte-rendu vous permet d'en savoir plus sur notre activité.

Bonne lecture à vous,



Laurent FURST

**Pour en savoir plus sur mon activité :**

- Site internet : [www.laurentfurst.fr](http://www.laurentfurst.fr)
- Lettre électronique mensuelle : <http://www.laurentfurst.fr/481>
- Facebook : [Laurent Furst](https://www.facebook.com/LaurentFurst)



### **Dimanche 3 septembre 2017**

J'ai connu une semaine difficile. Lundi j'ai quitté la mairie, après 22 ans de mandat, jeudi la communauté de communes, le tout avec beaucoup d'émotion. Samedi matin, j'ai participé à Sélestat aux journées de l'ICA (Initiative citoyenne alsacienne) qui auditionnait les élus favorables à une collectivité alsacienne. La veille, j'avais préparé mon intervention sur l'avenir institutionnel de l'Alsace jusqu'à une heure et demie du matin. C'est donc peu dire que je suis heureux de partir aujourd'hui aux universités d'été de la Défense.

Après avoir été à Mutzig à la fête de la bière, puis à Obernai pour un très rapide passage à la fête de la maison de retraite, je prends un train pour Strasbourg, puis Paris. Changement de gare où je profite du train spécial pour ceux qu'on appelle pompeusement « les universitaires » en direction de Toulon. Je serai à l'hôtel à 23h30.

### **Lundi 4 septembre 2017**

A 7h15, départ en bus pour l'immense base navale de Toulon. Nous embarquons à bord d'un très beau bâtiment, le BPC (Bâtiment de Projection et de Commandement) Mistral. Le BPC est un bâtiment de commandement, de transport, mais est aussi un hôpital doté d'un scanner, d'un bloc opératoire, capable d'assurer l'accueil d'un grand nombre de réfugiés ou d'évacués. Ayant fréquenté quelque temps les hôpitaux, je demande à visiter celui du Mistral, ce qui sera possible grâce notamment à un médecin militaire. L'hôpital est entièrement vide, bien équipé, situé au centre du bateau, ne disposant donc d'aucun accès à la lumière naturelle, y compris pour les chambres...

Premier discours, visite des stands des industriels avec présentations de technologies absolument incroyables pour le profane que je suis.

L'immense bateau appareille pour prendre une position statique au large de Toulon et là, pendant près d'une heure, démonstrations en vol de Rafales, d'hélicoptères Tigres et de moult autres appareils, le tout dans un ballet impeccablement orchestré. On sent le professionnalisme extrême de tous ces militaires.

L'après-midi au palais des congrès, sera longue et dense. Discours des officiels, puis participation à des ateliers. Une heure et demie sur la thématique « *drones et robots dans les forces armées* » puis une autre heure et demie sur « *la modernisation de la force nucléaire* ».

Le soir, dîner officiel dans une immense salle du palais du commerce et de la mer. Puis vers 22h30, départ des cars vers une magnifique résidence en bord de mer au Cap Brun. Là, sur la terrasse, dans une ambiance extrêmement paisible, on nous offre de délicieux alcools et sur les tables, d'excellents cigares sont à notre disposition. Toutes les heures, un bus partira. Je prendrai le dernier vers une heure et quart du matin, me coucherai une heure plus tard sachant que je me relèverai à six heures. J'ai partagé de nombreuses discussions très agréables, notamment avec le commercial chargé de l'Amérique latine d'un chantier naval de Nantes, et

aussi avec Philippe Vitel, ancien député du Var avec qui j'entretenais les meilleures relations, qui a été balayé par la vague En Marche et a toujours beaucoup de mal à digérer sa défaite.

### **Mardi 5 septembre 2017**

A 8h tapantes, nous sommes sur le BPC Mistral où se déroule la cérémonie des couleurs. Nous nous installons dans l'un des immenses hangars où nous écoutons pieusement un long débat consensuel et mou sur l'Europe de la défense. Enfin, ce sont les discours officiels et notamment le discours de la ministre des armées Florence Parly.

Après le déjeuner, plusieurs propositions de programmes nous sont faites. Je choisis d'aller visiter le nouveau site de recherche de Naval Group (ex-DCNS) à Toulon-Ollioules. Ce site qui vient juste d'être inauguré regroupe 1 200 personnes, ingénieurs et chercheurs de haut niveau, spécialisés dans les technologies du futur. On nous présente ainsi de manière très dynamique le premier navire de combat numérique, les effets d'une cyber-attaque à bord d'un navire. On nous montre les drones du futur, sous-marins, aériens et de surface, mais aussi un atelier de maintenance prédictive et de maintien en conditions opérationnelles des bateaux de la marine. J'avoue avoir été extrêmement bluffé par tout ce que j'ai pu découvrir.

Ces universités de la défense, dont c'est la seizième édition, permettent à des militaires de haut-rang, à des industriels, aux parlementaires des commissions de la défense de l'Assemblée et du Sénat de se rencontrer, de discuter, d'échanger. Sans oublier un grand nombre d'invités d'armées étrangères qui sont particulièrement choyés. Si ce déplacement est agréable, le travail est assez dense et l'évènement me semble au final assez utile.

J'ai notamment rencontré beaucoup de députés En Marche avec qui nous avons échangé, sympathisé et souvent bien ri. Cela dit, je les ai beaucoup taquinés. Il y a un mois et demi, nous avons voté une loi sur la moralisation de la vie publique, sur les cadeaux, sur les lobbies que nous ne devrions pas rencontrer. Pour participer à ces universités, chaque parlementaire a payé 100 euros : train, hôtel et repas compris, une somme dérisoire. Un industriel n'ayant pas de stand a déboursé 5 000 euros, un grand groupe près de 80 000 euros. Ce sont donc bien les entreprises qui financent l'organisation de cette manifestation et donc la participation des invités dont les parlementaires. Qu'avons-nous fait d'autre que de rencontrer le lobby militaro-industriel français, au travers de travaux certes passionnants, chaque repas ayant son plan de table intelligemment organisé. Nos collègues En Marche nous ont donné tant de leçons de morale avant de s'afficher avec beaucoup de plaisir dans ce milieu professionnel... J'ai voté contre ce texte qui était un écran de fumée : cette université en est la preuve, mais je suis convaincu qu'elle est utile sous réserve de garder son libre arbitre. Si cela est possible, je reviendrai les années prochaines avec plaisir.

Mardi soir : les universités sont terminées, le millier de participants quitte Toulon. La marine nationale a proposé aux parlementaires une extension de 24 heures. Le soir, nous dormirons à bord du Mistral dans des cabines de six, bateau à quai mais expérience sympathique. Avant, je suis allé dîner avec une collègue LR et huit députés En Marche sur le port de plaisance de

Toulon. Soirée extrêmement agréable, on se taquine mais l'ambiance est vraiment très détendue.

A bord du bateau, pour la nuit, chambrées de filles d'un côté, chambrées de garçons de l'autre, je retiens une chose : la cabine est sans hublot et la climatisation très puissante.

### **Mercredi 6 septembre 2017**

Petit-déjeuner tous ensemble au carré des officiers. Puis départ ! En bus nous traversons l'immense base marine pour une rencontre, dans ses locaux, avec le préfet maritime. Pendant une heure, il nous présente ses missions et nous entretient de la présence russe en Méditerranée.

Après cela, nous visitons le Charles de Gaulle qui pour un an et demi, est en cale sèche pour une rénovation complète du bateau après déjà quinze ans de bons et loyaux services. A bord, son ancien « pacha » nous expose longuement les conditions d'intervention dans la guerre contre Daech et les modalités de fonctionnement du bâtiment en période d'hyperactivité. C'est passionnant. Nous visitons le bateau sous toutes ses coutures : pont d'envol, salle de commandement, locaux d'entretien des aéronefs avec une conférence passionnante de l'ingénieur en charge de ces missions. Partout, on sent une passion pour ce bâtiment (et un amour pour ce bateau) qui légitimement fait la fierté du pays.

A midi, la marine nous invite dans un restaurant en préfabriqué situé à côté du porte-avions. Les cuisiniers sont des marins, et le repas est absolument excellent.

L'après-midi, nous retraversons la grande base en bus pour rejoindre un lieu que je vais visiter pour la troisième fois : la base des SNA, les sous-marins nucléaires d'attaque. Nous montons à bord du Rubis, ce sous-marin qui va être bientôt remplacé, il est affrété depuis 35 ans, soit déjà cinq ans de plus que ce qui était initialement prévu. Je revois la microscopique couchette dans laquelle j'avais dormi et surtout, je retrouve à bord la personne qui m'avait fait visiter le sous-marin dans ses moindres recoins et qui se souvient parfaitement des multiples questions que j'avais posées, quelle mémoire !

Après la visite du sous-marin, nous nous rendons à l'école des sous-mariniers et notamment nous découvrons quatre simulateurs, tous en fonctionnement, sur lesquels on forme les équipages à réagir aux pires situations. Visite impressionnante, mais surtout ça ne rigole pas : quand ça bosse, ça bosse.

Dans un des couloirs, il y a une photo de tous les sous-marins depuis leur origine. Parmi les premières photos, au-dessus d'un très vieux sous-marin, se trouve une photo d'un monsieur très digne, Gaston Romazzotti. Sous la photo, est écrit : « *Né à Molsheim, Bas-Rhin, France* ». J'ai été heureux de voir la photo de celui qu'on appelle parfois le père des sous-marins français. Après sa mort en 1915 son nom a été donné à une des rues de Molsheim. Mais du simple fait que ce nom était d'origine italienne et que l'Italie était l'alliée de l'Allemagne nazie, sa rue fut rebaptisée au sortir de la seconde Guerre Mondiale pour devenir la rue des lilas. Rien n'était à reprocher à cet homme, militaire, scientifique et patriote. Face à

cette injustice, j'avais proposé au conseil municipal de redonner ce nom à une nouvelle rue de la zone d'activité de Molsheim. La reconnaissance qui lui est accordée ici me prouve que j'avais raison.

A 16h50, retour en TGV vers Paris. J'arrive aux environs de 21h30 à mon bureau où je dormirai. Les restaurants sont fermés mais bien heureusement, je trouve un plat cuisiné au bureau. Sa date de péremption est passée depuis un mois, tant pis, j'essaie. J'utilise pour la première fois le petit micro-ondes dont j'avais fait l'acquisition : le plat est bon, je ne serai pas malade.

### **Jeudi 7 septembre 2017**

Mon périple continue. Je prends le train gare de Lyon, direction Lyon Part-Dieu où je change de train pour Grenoble. J'arrive vers 16h30 à Voiron : à 18h, le père de mes filleules avec qui j'ai fait sept années d'études en commun se voit remettre à l'hôtel du département l'ordre du mérite national. Il est directeur d'hôpital comme moi et va bientôt diriger l'hôpital psychiatrique Le Vinatier à Lyon, un établissement de 3 000 salariés. La cérémonie est conviviale, j'ai beaucoup de plaisir à retrouver Pascal, sa famille et mes filleules, des amis hospitaliers.

### **Vendredi 8 septembre 2017**

10h30 : ma parenthèse grenobloise est terminée. Direction Lyon, Strasbourg et Molsheim en train. A peine tombé de celui-ci, je me rends à Bischoffsheim pour le vernissage d'une très belle exposition de peintures et de photos, puis à la conférence à Molsheim de Matthieu Arnold qui a rédigé une riche biographie sur Luther. Matthieu est un copain d'enfance, nous avons grandi ensemble à Horbourg et avons fait partie pendant des années du même club de tennis de table dont il était le meilleur joueur. Il est devenu un universitaire reconnu et j'étais intervenu pour qu'il accepte de donner cette conférence. Il y a quelque temps, j'avais trouvé par hasard un de ses livres : *Les années alsaciennes d'Albert Schweitzer* que je me suis fait un point d'honneur à lire avant sa venue. Je dois dire que mon esprit a zappé : je croyais que le sujet de la conférence était Schweitzer alors qu'il s'agissait bien de Luther.

### **Dimanche 10 septembre 2017**

Le week-end fut bien chargé et ce soir, je suis invité chez un vieux copain, Sébastien Heider qui vit désormais à Dingsheim et que j'ai connu il y a fort longtemps comme président des jeunes agriculteurs. Sébastien a failli être candidat En Marche aux législatives dans la circonscription de Lingolsheim-Truchtersheim. Ce soir, il a invité sa députée, Martine Wonner, que j'ai juste rencontrée sur un plateau télé. Nous passerons tous les quatre une soirée très agréable, très drôle. Nous sommes voisins et serons amenés à travailler ensemble, j'apprécie ces contacts simplement chaleureux. Petit détail amusant : il me faut une demi-heure pour rentrer chez moi depuis la belle maison de Sébastien et Christelle. En arrivant chez moi, drôle de bruit de téléphone : ce n'est pas le mien. J'ai embarqué celui de Sébastien. Je repars pour Furdenheim : nous nous retrouvons à mi-chemin pour que je lui rende son bien. Il est presque une heure du matin au retour, l'heure pour moi de faire ma valise : demain

matin, c'est-à-dire ce matin, je pars pour cinq jours à Rome avec l'amicale des maires de l'ancien canton de Molsheim qui me font l'amitié de m'associer bien que je ne sois plus un des leurs.

### **Lundi 11 septembre 2017**

7h30 : nous partons depuis le parking de la communauté de communes. Direction Zurich puis Rome, nous sommes un groupe de vingt personnes dont dix maires. La nuit fut courte, je dormirai dans le bus. J'ai appris à dormir n'importe où, ne serait-ce que quelques minutes. Ce voyage me fait du bien. J'ai quitté dans la douleur la mairie et la communauté de communes. Changer d'air, découvrir de beaux monuments, manger des glaces, tout cela est peut-être la seule chose qu'il me faut actuellement. Qui plus est, ce n'est que le 25 que le Parlement fera sa rentrée et je suis équipé de ma tablette et de mon smartphone.

### **Vendredi 15 septembre 2017**

Le voyage s'est formidablement bien passé et une fois de plus mes collègues m'ont montré beaucoup d'amitié. Ils ont tous mouillé la chemise pour ma réélection. Je sais que je leur dois une part de mon succès. Ce voyage organisé par notre président, Alain Grisé, maire d'Urmatt aura été une petite merveille. Je me suis juste fait voler un petit portefeuille qui contenait un peu plus de 200 euros et ma carte vitale. C'est la deuxième fois en six mois que je perds celle-ci, la sécu va bientôt penser que je suis un âne.

### **Lundi 18 septembre 2017**

Après une journée de travail assez chargée, je prends le dernier train pour Paris. L'Assemblée n'a pas repris ses travaux mais la commission de la défense se rend à Satory, un des sites importants de l'armée de terre, où le Chef d'état-major de l'armée de terre, le Général Bosser nous reçoit et a concocté cinq ateliers qui nous permettent de voir des éléments pointus de l'action de cette arme.

Au retour, un peu de travail au bureau avant de re-cingler vers Molsheim où j'arriverai assez tard.

### **Mercredi 20 septembre 2017**

Après quelques heures de travail au cabinet parlementaire, je pars pour Troyes où le groupe Les Républicains, désormais très réduit par rapport au passé, organise ses journées parlementaires. Il me faudra quatre heures par l'autoroute de l'Est pour arriver à Troyes, il m'en faudra autant au retour en prenant l'autoroute puis en traversant le département des Vosges depuis Vittel. Cette région est vraiment une folie, une affaire de dingues, le mépris absolu pour la République des territoires.

Le soir, repas dans un bon restaurant. A notre table, il y a les deux policiers, gardes du corps de François Baroin. Les discussions sont passionnantes, ils m'apprennent beaucoup sur ce milieu et ses « grands hommes »... mais c'est secret.

### **Jeudi 21 septembre 2017**

J'ai passé une excellente nuit. Les collègues sont sortis boire un coup en ville, je suis resté sage en allant me reposer dans ma chambre. Nous sommes reçus à l'hôtel de ville, nous sommes environ soixante-dix députés et presque autant de journalistes. Je note le très beau discours de François Baroin qui défend les communes, leur âme, leur ancrage dans les territoires. J'en aurais presque les larmes aux yeux si dans sa transition, il n'avait pas ajouté qu'il ne fallait pas redécouper les grandes régions. Celles-ci, c'est bien connu, n'ont ni âme ni ancrage... Je décide de quitter rapidement cette salle où je n'apprendrai rien pour rejoindre l'hôtel situé à une bonne vingtaine de minutes à pied. Le ciel est bleu, la chaleur agréable. La ville de Troyes a été joliment restaurée. Sur mon chemin, je visite deux églises aux riches vitraux, de vraies splendeurs.

Après mes quatre heures de route, j'arriverai vers 18 heures à Molsheim. J'ai deux heures de libre, j'en profite pour tondre ma pelouse et nettoyer l'intérieur de ma voiture.

A 20 heures, commission réunie de la communauté de communes. Pour la première fois, Gilbert Roth préside la séance. Lui et ses vice-présidents présentent leur organisation et les objectifs qui sont les leurs. Rien de ce qui est dit ne me trouble. L'ensemble des dossiers sont ceux que nous avons initiés, je les connais tous par cœur. Mais sur ma petite chaise, il n'y a qu'un mot qui me vient à l'esprit : « *je m'emmerde.* » Etre passif dans une structure que j'ai créée 18 ans plus tôt et que j'ai fait vivre est pour moi extrêmement violent. Je partirai très vite après la séance, le moral dans les chaussettes. En arrivant à la maison, je prends le journal du jour. Jean-Michel, le nouveau maire de Molsheim, a fait la tournée des bonbons, une institution locale que j'ai initiée en 1995. Je suis heureux qu'il continue, mais encore une fois, cela me rappelle que désormais, à Molsheim, je suis sur la touche. Dans le même journal, un article sur le vélo-tour de la communauté de communes qui se prépare. L'an dernier, 3 300 personnes y ont participé, c'était aussi une de mes idées d'un temps révolu où lorsque j'avais des idées, une troupe de fidèles lieutenants œuvrait avec talent pour la faire vivre...

### **Vendredi 22 septembre 2017**

Je passe la matinée à Strasbourg avec trois autres députés à l'invitation du Général Ottavi qui dirige la gendarmerie en Alsace. Nous abordons des sujets d'organisation et de sécurité. Le général me glisse que la gendarmerie la plus sollicitée dans le Bas-Rhin est celle de Molsheim à cause de la qualité de son infrastructure et de ses logements. Cela me fait rosir de plaisir car après le dossier du contournement, c'est ce dossier qui m'a demandé le plus d'énergie, le projet ayant géographiquement changé cinq fois d'implantation dans la ville. Il devait se faire, puis ne plus se faire. Nous nous sommes beaucoup battus pour avoir une architecture particulière qui ne ressemble pas aux autres gendarmeries. Enfin la ville a payé les balcons qui améliorent la qualité de vie de nos gendarmes.



### **Lundi 25 septembre 2017**

Ce week-end, j'ai été à douze manifestations différentes et je regrette de ne pas avoir pu honorer l'invitation liée à l'installation d'une jeune pasteure dans la vallée de la Bruche. A 13h30, je me rends chez Merck Millipore pour y rencontrer la direction, mais aussi le boss américain qui dirige la division qui regroupe les 1 500 salariés de l'usine de Molsheim. Si l'objet de la discussion est l'extension à venir de l'usine (un bâtiment est en cours de création avec une cinquantaine d'emplois à la clé) un prochain le sera avec une centaine d'emplois. Mon interlocuteur me dit ce qu'il apprécie en France et en Alsace. A contrario, je lui demande ce qui lui semble poser problème : l'instabilité du droit et de la fiscalité incompréhensible pour les investisseurs étrangers ainsi que l'inaccessibilité de notre territoire depuis les Etats-Unis et le monde entier sont pour lui deux vraies problématiques.

Notre entretien en anglais dure une bonne quarantaine de minutes et j'avoue à ce moment avoir des regrets d'avoir un niveau si faible dans la langue de Shakespeare. Si j'ai tout compris, je me demande s'il a lui-même pu saisir tout ce que j'ai tenté de dire tant mon anglais est parfois aléatoire.

A 18 heures, j'ai rendez-vous chez le Préfet, Monsieur Marx. Une heure d'entretien avec deux sujets centraux : le GCO appelé désormais le COS et l'avenir institutionnel de l'Alsace. Je m'exprime franchement, respectueux de l'homme et de ses fonctions, mais sans les prévenances que j'aurais pu avoir lorsque j'étais un tout jeune élu. L'homme est attentif, agréable, brillant. Mais évidemment, il ne prend pas parti, cela est lié à sa mission de Préfet de ne pas se prononcer.

### **Mardi 26 septembre 2017**

C'est la rentrée parlementaire. L'hémicycle reprend sur le projet de loi sécurité et terrorisme, texte que je ne suivrai pas directement tant il y a de gens passionnés dans notre groupe. Dans le courant de l'après-midi, je marche rue de l'Université et croise une jeune femme qui me fait la bise, me demandant comment j'allais. Je lui souris et lui demande si elle-même va bien. Je fais quelques pas, mon cerveau tourne à vide, je ne sais absolument pas qui elle est. Serait-ce là le premier signe d'un vieillissement prématuré ?

Le soir, nous dînons à quatre anciens copéistes au restaurant de l'Assemblée et décidons de créer un cercle de pensée, un *think-tank* regroupant députés et sénateurs qui étaient proches de Jean-François Copé. Chacun aura un rôle dans ce cercle au début informel que nous essayons de constituer. En sortant du restaurant, je tombe sur Valérie Debord, vice-présidente de la région Grand Est et ancienne collègue à l'Assemblée Nationale. Nous sommes rejoints par Eric Straumann qui est là avec un groupe de Colmariens. Il semblerait que Richert ait prévu de quitter la région ce samedi. Il aurait en ligne de mire la présidence de l'ARCEP (autorité de régulation des communications). Il semblerait aussi qu'il ait déjà par le passé fait du forcing pour être ambassadeur de France en Allemagne, puis pour les Pôles. Sa grande région ne doit pas fonctionner si bien que ça. Valérie nous dit qu'elle comprend la volonté des

Alsaciens de sortir du Grand Est et qu'on ne pouvait pas continuer à fonctionner ainsi car la situation est usante pour tout le monde. Alléluia, enfin un peu de bon sens !

### **Mercredi 27 septembre 2017**

A midi, je rencontre Laurent Wauquiez. Il est candidat à la présidence du parti et recherche des soutiens. Je lui apporterai le mien en me permettant humblement de lui conseiller d'être un peu plus pondéré sur certaines thématiques. Je connais bien Laurent depuis cinq ans, notre échange est cordial et fructueux. Les Républicains est un parti puissant en nombre d'adhérents et surtout en nombre d'élus locaux, mais fragile financièrement. C'est aussi un parti déboussolé par l'échec récent aux élections présidentielles et par la trahison de quelques personnes qui ont préféré le plan de carrière à la loyauté que l'on doit aux vraies relations humaines. Face à ce contexte, nous avons besoin d'un chef, qui à la fois, incarne notre mouvement et porte nos valeurs. Le seul qui puisse faire ce job aujourd'hui est Laurent Wauquiez.

Au cours de l'entretien, nous évoquons bien sûr le sujet alsacien. Laurent comprend le projet du Conseil d'Alsace qu'il soutient fermement.

### **Samedi 30 septembre 2017**

Cet après-midi, Philippe Richert officialise sa démission. Il pleure sur son sort. Bien sûr que l'homme a fait au long de sa longue carrière assez exceptionnelle de grandes et belles choses. Mais il a aussi trahi, blessé, froissé, humilié, renié sa parole et sa sortie me laisse froid. Je ne lui dois rien et en suis heureux.

Parmi les invités, Valérie Rosso-Debord. Elle rend un vibrant hommage à Philippe Richert et attaque ses contradicteurs alsaciens... mon Dieu !

### **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017**

J'ai été à onze manifestations ce week-end. Nulle part on ne m'a parlé du départ de Richert sous l'angle de regrets. Mais régulièrement, on m'a fait part d'un espoir pour une institution alsacienne.

### **Lundi 2 octobre 2017**

Le matin je visite une usine formidable : Varicor, à Wisches. Puis je me rends à l'hôtel des roches. Je vais déjeuner avec le très jeune maire de Remiremont Jean Hingray qu'André Rossinot, l'ancien maire de Nancy, m'envoie pour me sonder sur l'avenir de l'Alsace. Mon sympathique collègue me fait part de son attachement à la région Lorraine, ce qui évidemment me fait plaisir.

### **Mardi 3 octobre 2017**

Arrivé très tôt à Paris, je vaque à mes occupations avant de partir pour Courbevoie pour voir mon oncle Jean-Marie, actuellement malade à l'hôpital. Je le trouve en très petite forme et cela m'attriste.

A 18 heures, réunion des parlementaires et des présidents de départements dont une petite nouvelle : Brigitte Klinkert. Jean Rottner n'est pas encore président du Grand Est. Lui qui plaida pour l'Alsace lors de la manifestation de la place de Bordeaux, haranguant les foules avec talent, n'a plus qu'un seul objectif : défendre le Grand Est, « *ma collectivité* » comme il dit alors qu'il n'en est pas encore le président. J'aurai ce mot cruel : « *Désormais, les plans de carrière sont plus importants que l'avenir de l'Alsace.* » Je connais Jean depuis longtemps, j'ai de l'amitié pour lui, mais sa position symbolise ce que je déteste le plus en politique... Toutefois la réunion n'est pas inutile : Jean laisse une porte entrouverte à des transferts de compétences vers une future collectivité alsacienne. Ce n'est pas le schéma que je préfère mais cela fait longtemps que j'ai dit que c'était acceptable.

Au sortir de la réunion, Eric Straumann me propose de passer rapidement à un pot organisé par l'équipe de Wauquiez dans un bâtiment proche de l'Assemblée. Lorsque nous arrivons, Laurent et deux collaborateurs quittent les lieux : la réunion est terminée. Il nous invite à boire un coup, nous remontons dans ses locaux, tirons une table et quelques chaises, ouvrons deux bouteilles de rouge, des rillettes et du pain. Nous passerons un moment extraordinaire dans la gaieté et la simplicité, Jacques Cattin, le nouveau député de Ribeauvillé nous rejoignant quelques minutes plus tard avec sa bonne humeur si caractéristique.

### **Mercredi 4 octobre 2017**

Ce matin, au bureau, je lis le Bulletin Quotidien de la veille qui est une sorte de synthèse d'actualité politique et de décisions administratives. Il y a un bel article sur la collectivité unique de Corse. Le Gouvernement s'est engagé à verser à la nouvelle collectivité issue de la fusion de deux départements et de la région les mêmes dotations que ce qu'auraient obtenu les trois anciennes collectivités. Purée... Une réflexion me vient à l'esprit : nous sommes plus bêtes que les Corses.

En fin de matinée, je suis en commission de la défense. Notre intervenant parle très longuement d'une voix monocorde, même si ce qu'il nous livre est intéressant. Pour la première fois de ma vie de député, je m'endors pendant quelques instants en commission, faisant gentiment sourire mes deux voisins. La séance de nuit d'hier soir a laissé des traces... Car après les rillettes avec Laurent Wauquiez, je suis retourné dans l'hémicycle jusqu'à très tard dans la nuit.

Cet après-midi, et encore une fois jusqu'après minuit, je siége dans l'hémicycle sur le projet de loi de Nicolas Hulot dont l'objet principal est d'interdire l'exploitation des hydrocarbures en France. La France produit 1% de son pétrole, notamment en région parisienne. Des champs de pétrole ont été trouvés au large de la Guyane et du gaz dans le Canal du Mozambique, dans les eaux territoriales françaises de Juan de Nova. Je fais plusieurs interventions sur le sujet dont l'une sur les Terres Australes qui me semble relativement écoutée. Dans l'après-midi, je fais une toute petite intervention pour préciser que sur un article, la notion d'équilibre économique était juridiquement non définie et que nous aurions dû travailler davantage cette question notamment sur la question de la privatisation des

autoroutes en France. A ma plus grande surprise, le Gouvernement demande une interruption de séance : plus de vingt minutes pour proposer une nouvelle rédaction de l'article, juridiquement bien plus solide.

Après l'adoption du dernier article de la loi vers minuit trente, il est de tradition que nous allions boire un coup à la buvette. C'est le ministre qui trinque. Pour moi, cette loi est une loi d'affichage, de communication. La France sera le premier pays du monde à interdire l'exploitation d'hydrocarbures sur son sol. Ça ne modifie en rien le changement climatique, tout cela est un peu ridicule. Mais force est de constater que le ministre a été compétent et constamment respectueux de tous les intervenants, quel que soit leur groupe. Lorsqu'il entre à la buvette, il me rejoint spontanément pour évoquer le Canal du Mozambique et ce avec mon collègue Folliot, député En Marche du Tarn que j'apprécie énormément.

Rapidement, de nombreux députés se font prendre en photo avec l'ancienne star de télévision. Cela pourra toujours leur servir, je ne le fais pas, je n'aime pas ça.

### **Mardi 10 octobre 2017**

Nous votons aujourd'hui la loi absurde de Hulot interdisant la production d'hydrocarbures en France. Je suis étonné de voir cette assemblée déconnectée du monde réel s'enthousiasmer de l'adoption de ce texte. Ils ont le sentiment de faire le bien, de changer le monde. Le ridicule n'est pas loin.

Après le vote, je vais au petit coin. Je tombe sur François de Rugy, président de l'Assemblée nationale. Toujours très sympa, ce breton dans l'âme m'encourage à ne pas baisser les bras sur l'Alsace. L'homme, bien que très politique (il n'est pas là par hasard), est resté sympa : cela est très appréciable.

### **Mardi 17 octobre 2017**

Plus que jamais, je vois comment fonctionne notre pays. Des ministres qui essaient d'exister médiatiquement ou qui essaient de coller aux spasmes de l'actualité, une Assemblée globalement faible, épurée de fortes personnalités qui par mimétisme au sein des groupes majoritaires, adoptent dans l'enthousiasme des textes à la portée et aux conséquences peu étudiées. Bien sûr tout n'est pas noir, mais rien n'est véritablement reluisant.

19 heures : après une journée assez dense, je me rends à l'église Sainte Clotilde où le cardinal de Paris, comme tous les ans, célèbre une messe pour la rentrée parlementaire. Le cardinal est visiblement malade et fatigué, c'est sa dernière messe des parlementaires. Je suis surpris par le faible nombre de parlementaires présents, moins d'une cinquantaine pour 577 députés et 348 sénateurs. La grande majorité est de droite, je suis à côté de Christophe Blanchet, un des rares députés marcheurs présents. Il organisera dans sa circonscription une rencontre avec une dizaine de parlementaires au printemps prochain. Je suis a priori l'un des deux seuls députés Les Républicains qu'il a souhaité inviter.

Dès la messe terminée, je traverse Paris pour rejoindre Bernard Stalter, qui a invité les parlementaires alsaciens à un moment de convivialité afin de définir les attentes de ce milieu

professionnel très important (les artisans) vis-à-vis de leurs députés et sénateurs. Rapidement, nous nous éclipsions et retraversons Paris avec Jacques Cattin, Eric Straumann et Vincent Thiébaud, député marcheur avec qui je m'entends très bien, pour rejoindre un petit restaurant où Jacques veut organiser l'anniversaire de sa femme. Nous y rencontrons une jeune alsacienne qui tient un hôtel à côté du restaurant, avec qui nous plaisanterons beaucoup.

Retour au bureau. Vers 23h30, Jacques insiste beaucoup pour que nous allions goûter le fruit de sa vigne dans le sien. Raphaël Schellenberger, un collègue ardennais Pierre Cordier ainsi que le grand Jean Lassalle nous rejoignent. Tous ensemble nous referons le monde jusqu'à une heure et demie du matin. C'est un peu fatigué que je retrouve mon bureau pour dormir quelques heures. Aujourd'hui, nous avons travaillé, mais ces moments de convivialité ont aussi leur intérêt.

### **Samedi 21 octobre 2017**

C'est jour de fête : je pars en vacances pour deux semaines, direction la Birmanie. Je pars d'autant plus léger que j'ai reçu la veille l'arrêté du préfet me nommant maire honoraire. Au début de ma vie politique, on m'a proposé médaille et titre, je n'ai jamais couru après. En revanche, je tenais très fortement à ce titre de maire honoraire qui souligne vingt-deux ans d'engagement municipal et tant de combats.

### **Dimanche 5 novembre 2017**

23 heures. Au terme de vingt-et-une heures de voyage depuis Rangoon, j'arrive enfin à la maison épuisé mais heureux d'avoir, non pas vu un des plus beaux pays de la petite cinquantaine que j'ai eu l'occasion de visiter, mais d'avoir découvert un patrimoine bouddhique totalement impressionnant qui m'a stupéfait, et une population accueillante et souriante.

### **Lundi 6 novembre 2017**

Je regagne mon bureau parlementaire. La masse de travail est tout à fait acceptable, elle n'a plus rien à voir avec les montagnes que je retrouvais lorsque j'avais le bonheur d'être à la fois maire, président de communauté de communes et député ou précédemment conseiller général.

### **Mardi 7 novembre 2017**

J'arrive à 9h45 à mon bureau à l'Assemblée nationale. J'ai mis trois heures vingt pour venir de la maison au bureau en prenant le métro. C'est franchement exceptionnel et nous ne mesurons pas assez le bonheur que nous avons d'avoir des systèmes de transports de cette qualité dans notre pays. Cela dit, j'ai pris le métro avec Raphaël Schellenberger, un métro bondé. Un jeune homme est assis sur un banc, il se propose de me céder sa place fort poliment. Raphaël, qui est l'un des plus jeunes députés, explose de rire et me dit qu'on me prend pour une personne âgée. C'est la première fois que cela m'arrive, je suis sur une mauvaise pente.

Réunion de groupe, déjeuner avec Christian Jacob, questions au Gouvernement puis à 18h, réunion sur l'Alsace. J'ai participé hier soir à un repas avec Jean Rottner, nouveau président du Grand Est, Frédéric Bierry et Brigitte Klinkert. Ce soir, nous synthétisons nos propositions pour la création d'une collectivité à statut spécial fusionnant les deux départements enrichie de transferts de compétences de l'Etat et de la grande région.

La réunion de ce soir n'est pas une grande réussite. Nous avons marqué des avancées mais Sylvain Wassermann, représentant de la région, fait des propositions en retrait sur la compétence économique qui ne nous semblent pas acceptables. Par ailleurs, beaucoup de parlementaires disent à quel point l'enseignement supérieur, l'agriculture, la formation professionnelle devraient être de la compétence de la nouvelle collectivité. Il est amusant de voir que beaucoup décrivent par leurs mots le Conseil d'Alsace sans avoir eu le courage de se battre pour lui ces deux dernières années. Oui, la réunion est un progrès parce que si la région avait dit oui au transfert de la compétence économie, nous aurions pu sceller un accord. Non, le résultat n'est pas satisfaisant car nous n'avons pas abouti. Je pars de la réunion fâché, notamment parce qu'à la fin, mon collègue Becht fait des nœuds intellectuels dont il m'expliquera les tenants plus tard et Fabienne Keller, au moment de la synthèse, remet tout en cause, ce qui est plus qu'énervant.

A 20h30, je quitte l'assemblée pour un restaurant à côté de celle-ci où je retrouve une petite dizaine de collègues et Frédéric Dabi, directeur de l'Ifop pour évoquer l'état actuel de l'opinion. C'est un dîner de travail particulièrement intéressant. Je m'amuse de voir notre très brillant intervenant bombardé de questions, incapable d'accéder à son assiette qui refroidit. Il répond à nos interrogations, nous mangeons chaud : le monde est injuste.

### **Mercredi 8 novembre 2017**

Ce matin, Patrice Prat, ancien député socialiste du Gard vient me voir à l'Assemblée. Patrice ne s'était pas représenté aux élections, il a toujours été proche d'Arnaud Montebourg. Nous nous connaissons depuis nos débuts de maire en 1995, nous étions à l'époque huit maires de villes de plus de 5 000 habitants ayant moins de quarante ans dans toute la France, cela nous avait rapprochés au-delà de nos étiquettes politiques.

Après les questions au Gouvernement, je vais à une réunion des trois députés régionalistes corses. Dans quinze jours aura lieu la première élection du conseil territorial de Corse qui regroupe départements, région, plus quelques compétences complémentaires que lui a cédées l'Etat. Evidemment, nos collègues corses aimeraient avoir bien plus de compétences. Mais ce conseil qui regroupe trois anciennes collectivités me fait rêver pour l'Alsace car ce serait un gage formidable d'efficacité.

Cette semaine constitue pour le cabinet parlementaire une véritable petite rentrée. A Paris, Eric est de retour de son voyage de noces en Egypte après s'être marié il y a quinze jours. A Molsheim, Jean est devenu papa pour la deuxième fois il y a quelques semaines et vient de prendre son congé paternité. C'est donc Nadège qui a tenu la boutique pendant que j'étais moi-même en Birmanie.

Nous profitons de cette rentrée pour réaménager complètement les bureaux à Molsheim. Dans quelques jours, nous serons définitivement organisés pour répondre au mieux au travail qui est le nôtre.

### **Jeudi 9 novembre 2017**

Je me lève à 7 heures du matin après une nuit bien trop courte. J'ai fait la séance de nuit dans l'hémicycle sur le budget du ministère du travail qui s'est achevée à 3 heures du matin. Je suis beaucoup intervenu pour m'opposer à la baisse trop brutale du nombre d'emplois aidés, à la baisse des crédits pour les travailleurs handicapés en ESAT, à la baisse des crédits pour les maisons de l'emploi dont le sort semble jeté. Ce matin, je découvre d'ailleurs qu'une de mes interventions est reprise par le journal Libération.

Mais si je me lève ce matin, c'est qu'à 7h50, nous partons en bus avec la commission de la défense visiter le site d'Arianespace aux Mureaux. Sur ce site immense, on construit une grande partie des fusées européennes mais aussi les missiles balistiques porteurs de têtes nucléaires français. La visite est passionnante, le discours du président de l'entreprise très intéressant. Nous aurons même un petit moment de frisson lorsque seuls les parlementaires seront autorisés à entrer dans une salle classée secret défense où nous verrons quelques équipements... Chut, cela est secret.

Seul inconvénient : impossible pour moi de prendre le train que j'avais prévu pour être à l'heure et assister à la réunion de la Communauté de communes de ce soir. Tant pis, je rentrerai plus tard et j'arriverai avec quelques minutes de retard.

### **Mardi 14 novembre 2017**

19h30 : dans les salons de l'Assemblée nationale, le groupe a invité tous les députés et les 100 anciens députés qui ne se sont pas représentés ou qui ont été battus en juin. Une quarantaine d'entre eux est venue. Nous ne nous entendions pas tous, mais c'est avec une très réelle émotion que nous nous revoyons. Il y a de la sympathie, de la chaleur, et cela fait chaud au cœur.

Ce soir, je vais en séance de nuit car le débat concerne le budget alloué aux collectivités locales. Je ferai deux interventions. Une pour contester l'amélioration de la situation du sort fait aux collectivités. Au terme de cinq ans de baisse des dotations, nous arrivons pour 2018 à une stabilisation des dotations. La baisse des dépenses de 13 milliards étant reportée à un peu plus tard. Ma deuxième intervention concerne une demande d'un député corse, région qui subit une très grosse sécheresse dans un relatif silence, sans qu'aucune aide particulière ne soit prévue cette année. Je trouve cela relativement injuste et je ne me prive pas de le dire.

A une heure et quart du matin, le président lève la séance. Je m'apprête à rentrer quand le rapporteur du budget, député En Marche, me rattrape et m'invite à aller boire un pot à la buvette avec son équipe. Le contact sera vraiment sympa, nous discutons finances locales. Nous partageons une chose : le fait d'avoir été maire, ce qui est désormais une denrée rare dans l'hémicycle. Au bout de quelques instants, il me dit qu'il voudrait venir à Molsheim voir le travail que nous avons fait, tant à la ville qu'à la communauté de communes, soulignant le fait que nous n'avons pas de dettes. Internet est d'une efficacité sidérante. A cet instant, le

député régionaliste et marcheur breton Paul Molac ajoute qu'il faudra soutenir les Alsaciens pour recréer une collectivité régionale.

Après avoir bu mon sirop à la fraise, je repars heureux vers mon bureau pour me coucher. Lorsque j'éteins la lumière, il est deux heures du matin. Je me suis levé à 5h30.

### **Mercredi 15 novembre 2017**

7h30 : réveil. J'ai le bonheur d'être dans un bâtiment qui assure toutes les commodités aux députés contrairement à celui dans lequel j'étais lors du mandat précédent. Je prends le petit déjeuner avec des collègues dans une sorte de petite buvette.

8h45 : réunion de la délégation aux Outre-Mer. J'aime fréquenter mes collègues des Outre-Mer et sentir cette France différente, qui a un goût d'ailleurs et qu'ils défendent passionnément. Mes collègues me demandent de les soutenir dans leurs revendications pour pouvoir bénéficier de quelques moyens supplémentaires, notamment en termes de logements à Paris. Et c'est vrai que les députés de Tahiti qui ont 22 heures de trajet pour venir à Paris restent parfois trois semaines dans la capitale coincés dans une chambre d'hôtel, loin de leur famille, ce qui peut être assez déprimant.

Pendant la réunion, je reçois un SMS : les trois députés corses veulent m'inviter à déjeuner pour avoir pris la parole et soutenu leur demande. Cela ne pourra se faire cette semaine mais j'en suis honoré.

11h30 : constitution du groupe d'amitié France – Nouvelle-Zélande dont je suis vice-président.

12h : réunion avec Laurent Wauquiez qui aspire à présider Les Républicains et que je soutiens. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui mais j'apprécie son énergie, sa volonté et son humour, toujours sympa.

A 13 heures, je déjeune avec sept autres collègues dans l'un des endroits réservés aux parlementaires. La réforme de notre retraite, l'affaiblissement de notre autonomie budgétaire et le fait que pour la première fois un Gouvernement soit totalement fermé aux amendements de l'opposition rendent l'ambiance très morose. Heureusement, la blanquette de veau est excellente.

A 14 heures, je retrouve mon attaché Eric qui rentre d'Orléans où son épouse est hospitalisée après un accident de la route. Nous avons une heure pour codifier le travail des jours à venir et rattraper ce qui n'a pas pu être fait hier.

15 heures : questions au Gouvernement. 16 heures : taxi pour la gare de l'Est. Je vais prendre le train où je vais m'endormir du sommeil du juste.



## Mardi 21 novembre 2017

En me levant ce matin, à 5h20, je m'interroge. Nulle trace sur mon téléphone de billet de train électronique. Et oui, le cabinet parlementaire a oublié de me réserver mes billets. Le service de réservation téléphonique ouvre à 6 heures, j'ai une chance incroyable : il reste trois places dans le train, une me suffira !

Sur le quai de gare à Strasbourg, je retrouve des collègues et surtout beaucoup de maires. 15 000 maires vont aller au congrès des maires ces jours-ci : j'ai beaucoup de bonheur à saluer ceux que je connais, qu'ils soient de notre circonscription ou du reste du département.

Après la réunion de groupe, je prends le bus pour aller vers le Sénat où les cinq sénateurs du Bas-Rhin invitent les maires à déjeuner. Je suis comme un poisson dans l'eau, heureux de voir plein de têtes qui m'accueillent, me sourient. Maires de villages ou maires de villes, nous avons tous quelque chose en commun : l'écharpe... Cela fait trois mois que je ne suis plus maire, mais dans ma tête, je le suis toujours. En venant, le bus était assez chargé. Une jeune femme qui parlait de manière assez bruyante au téléphone me regarde et me dit très spontanément : « *Monsieur, vous voulez vous asseoir ?* » C'est la deuxième fois en quinze jours qu'on me le propose, je dois vraiment avoir une tête d'ancien. Je vais finir par me teindre les cheveux comme Hollande.

Au Sénat, en faisant la tournée des tables, je rencontre Guy-Dominique Kennel qui me chambre avec gentillesse. Sur un trait d'humour, il me dit : « *Tu veux me remplacer ?* » Je lui réponds avec aplomb que c'est bien mon projet. Il en est estomaqué, ne s'attendait pas à cela. Il va de soi que je ne lui veux aucun mal.

Je pars avant la fin du repas et reviens à l'Assemblée en bus pour assister aux questions au gouvernement à 15h. Je rencontre dans le bus Laurent Grandguillaume, ancien jeune député socialiste de Bourgogne. Brillant et assez sympa, il avait décidé de lui-même de ne pas se représenter et de passer à autre chose. Discussion paisible, amicale, intéressante. Ce garçon a volontairement choisi une route que je n'envisage pas pour moi, celle de quitter la vie publique.

La séance des questions est absurde. Depuis des semaines, on ne parle que de ce qui fait plaisir à la bobologie parisienne : les violences faites aux femmes, problème néanmoins très important ; et aujourd'hui la problématique des migrants en Lybie. Les interventions bien-pensantes se succèdent : la majorité et la gauche applaudissent à tout rompre.

Cette semaine, des statistiques sont sorties sur le suicide des policiers. Cela n'attire aucune question. Pareil pour nos agriculteurs. Le tri entre les émotions se fait en fonction de ce qui plaît à Paris, dans les médias et les beaux quartiers. Tout cela finit par ressembler à une comédie.

Un de mes collègues Modem me fait sourire en appelant la majorité, la majorité Danette. Tout le monde se lève pour Danette et quand un député ou un ministre force un peu la voix, joue du pathos, la majorité se lève comme un seul homme. Cela était déjà un peu ridicule du temps de l'ancienne majorité socialiste, et devient risible avec cet hémicycle que je crois être le plus faible socialement et politiquement de la Vème République.

Aujourd'hui nous votons le budget. Il est incroyable : alors que l'économie va bien, que les recettes progressent, le déficit augmente. Tout cela n'est pas sérieux. Et si un jour les taux d'intérêt augmentent ou la croissance se retourne, il faudra se rappeler de la fable de La Fontaine : La Cigale et la Fourmi.

Dès le vote acquis, la majorité se lève pour s'auto-applaudir. Des dizaines de députés par nuées entières se prennent en photo, font des selfies comme un groupe de touristes devant la Tour Eiffel.

Après le vote, je me rends à la buvette. Je rencontre un député qui s'était tellement énervé lors d'une intervention dans l'hémicycle que je lui avais conseillé de prendre un Tranxène. Lors d'une pièce de théâtre à Mollkirch, on me dira en sortant du texte : « *Laurent, il te reste un tranxène ?* », preuve que mes vidéos sur Internet sont parfois regardées.

Je raconte cela à mon collègue député, nous en sourions de bon cœur. C'est un jeune chef d'entreprise qui a une filiale en Allemagne et a appris à parler couramment la langue de nos voisins. Le type est très intéressant, cette majorité est vraiment étonnante : faite de bric et de broc : des guignols, des erreurs de casting, et des gens de grande valeur.

Le soir, direction une péniche près de la cathédrale ou avec l'amicale des maires du canton de Molsheim, nous allons passer la soirée ensemble. Que du bonheur...

Après la soirée, je rentre seul à pied : 2,8 kilomètres le long de la Seine. Les monuments sont magnifiquement éclairés. Il est minuit, cette balade digestive est des plus agréables.

### **Mercredi 22 novembre 2017**

J'ai honte. Le mercredi, la présence en commission de la défense est obligatoire. Il y a un registre qu'il faut signer et qui atteste de votre présence. Je signe le registre et sans entrer dans la salle, je pars en métro vers la Porte de Versailles au Salon des Maires. Quel bonheur pour moi de sillonner ces stands et de découvrir des nouveautés. Une machine à 60 000 euros qui, à base de cryogénie, permet de décoller chewing-gums des pavés et autocollants du mobilier urbain par exemple. Je croise furtivement des maires que je connais du Nord au Sud de l'Alsace et j'en suis à chaque fois heureux.

Je retrouve les maires de notre communauté de communes, nous déjeunons ensemble dans une petite pizzeria bondée. C'est aussi ainsi que se crée l'esprit d'unité et de collaboration entre élus d'un territoire.

14 heures : retour au bureau. Il y a urgences de tous côtés. A 15 heures, je dois poser une question au Gouvernement, question que j'ai commencé à préparer ce matin. Il s'agit maintenant de la figoler. Mais j'ai appris pendant le repas de midi que la France Insoumise et le Modem ont demandé la présidence de mon groupe d'études sur l'Arctique, l'Antarctique et les Terres Australes. Je tombe littéralement sur le... fessier : je m'attendais à tout sauf à cela. Je prépare un petit courrier pour le président du groupe Modem (un député très sympa) et pour celle qui entend coprésider le groupe d'études : Marielle de Sarnez.

15h20 : je suis censé poser ma question qui fait référence à la situation en Allemagne où la chancelière a du mal à constituer un Gouvernement, ce qui n'a jamais été le cas en France grâce au scrutin majoritaire utilisé lors des élections législatives. Notre président de groupe a posé une question très tonique quelques minutes avant sur la situation du ministre Castaner, président du parti En Marche et ministre des relations avec le Parlement, c'est-à-dire avec tous les partis représentés au Parlement. Il y a là une incongruité que Christian Jacob a dénoncée, obtenant une mauvaise réponse de la part du premier Ministre. Sylvie Gir, la directrice du groupe, me fait parvenir un petit carton me demandant de préciser le sens de la question de Christian. Mais ma question est écrite et elle est calibrée pour rentrer dans les deux minutes. J'ai 5 minutes pour préparer et corriger, je me lève assez stressé, alors que l'exercice ne m'impressionne pas habituellement. Heureusement, les mots viendront, la voix sera claire. De nombreux collègues me féliciteront, même certains élus de la majorité me diront avoir trouvé mon correctif adapté à la situation, c'est dire !

Dès la question posée, j'envoie par les huissiers des messages à Marc Fesneau et Marielle de Sarnez. Nous décidons d'un rendez-vous téléphonique à 18h30 pour évoquer cette affaire.

La séance passée, je retourne vers mon bureau, salue le premier Ministre comme j'ai salué le ministre du budget avant de rentrer dans l'hémicycle. Je passe par la salle des journalistes, la célèbre salle des Quatre Colonnes en espérant secrètement que l'un d'entre eux voudra m'interroger. En passant, je ralentis le pas mais rien n'y fait : je reste un député de base, pas une star des médias.

A 18h15, Marielle de Sarnez m'appelle enfin. Elle me dit que Mélenchon veut présider le groupe d'études Arctique et que la France Insoumise l'a demandé en priorités absolues. Elle souhaite le coprésider au nom de la majorité. Je lui explique que j'ai créé et fait vivre pendant 5 ans ce groupe de travail. Sur un ton arrogant, elle me rétorque qu'il y a de nouveaux députés, qu'ils ont des droits. Bref, tout se résume à : « *Pousse-toi de là que je m'y mette !* » Certes, Madame de Sarnez m'a appelé mais son propos n'est objectivement pas très élégant.

Mercredi soir, je me consolerais en allant dîner au Train Bleu, le mythique restaurant de la gare de Lyon avec les élus de l'ancien canton de Wasselonne, sans Michèle Eschlimann qui fait partie des maires invités ce soir à l'Elysée.

### **Jeudi 23 novembre 2017**

Après une courte nuit de sommeil, debout à 6 heures et départ pour Orly d'où, avec deux autres députés, nous allons sur le site de Naval Group à Lorient.

Dans le hall d'embarquement, nous retrouvons le député En Marche de la circonscription, un homme tout à fait sympathique et intéressant. Mon collègue LR lui tombe dessus à bras raccourcis et très rapidement, le ton monte entre les deux hommes. Avec un peu de diplomatie et grâce au soutien de notre accompagnatrice de Naval Group, l'apaisement revient. Mais il faudra un long temps de calinothérapie pour que nos deux collègues arrivent à se serrer chaleureusement la main. Sauf que pendant ce temps, la quarantaine de passagers de notre petit avion a embarqué. Par trois fois, nous avons été appelés au micro sans rien entendre. Lorsque nous nous en sommes aperçus, nous nous sommes précipités au guichet. Au

final, nous n'avons pu embarquer que grâce à la gentillesse et la compréhension de la personne qui nous faisait face. Nous avons frisé le ridicule...

En arrivant sur le site, surprise : le directeur me dit qu'il est très heureux de me voir. Il est originaire de Schirmeck, fils de François Moser, l'ancien maire et conseiller général, que j'ai connu et apprécié lorsque je suis devenu directeur de l'hôpital de Molsheim à l'âge de 25 ans. L'objet de notre visite est de découvrir en tant que membres de la commission de la défense la frégate multi-mission Bretagne qui va être livrée à la marine sous peu. Puis nous parcourons un hall où sont assemblées les toutes premières tôles de la prochaine frégate : ce sera une FREMM Alsace, ce qui évidemment m'emplit de joie.

15 heures : trois heures de TGV pour Paris, il a du retard, ce qui m'oblige à modifier mon billet pour le train suivant en direction de Strasbourg. En arrivant à la gare Montparnasse, je dois prendre le métro en heure de pointe pour la gare de l'Est. J'y rentre, il est bondé et il ne démarrera jamais. Incident sur la ligne, on nous demande de sortir. Je me précipite hors de la station. Coup de chance infini : un taxi passe par là. Il est vide et m'amènera gare de l'Est où j'attraperai mon train au moment de la fermeture des portes. J'arriverai tard à la maison, fatigué mais heureux de cette époque où on peut aller à Lorient en avion, puis retourner à Paris et rentrer en Alsace, tout cela dans la même journée.

### **Dimanche 26 novembre 2017**

A 16h30, je me rends à Wasselonne. Pour ses 80 ans, sa fille Michèle Eschlimann ainsi que sa famille ont organisé une surprise pour Joseph Ostermann. Il arrive en traction à l'espace Saint Laurent ou l'attendent 250 invités. C'est par une ovation à tout rompre qu'est accueilli un Joseph particulièrement ému. Un joli film est présenté montrant quelques aspects de sa vie familiale et de son exceptionnelle carrière politique. Quelques personnalités lui rendent hommage : Daniel Hoefel remarquable comme toujours, Dany Acker dont la santé s'améliore fort heureusement, Frédéric Bierry, Alain Ferry, l'ancien maire de la commune jumelée... J'ai l'honneur de pouvoir dire quelques mots pour témoigner à Joseph notre affection et le respect pour l'immense travail qu'il a accompli en tant qu' élu local, aménageur de la ville et de la communauté de communes qu'il a fondée. C'est avec beaucoup d'humour et d'intelligence qu'il répondra à toutes ces marques d'amitié avant que ne soit servi un magnifique buffet.

### **Lundi 27 novembre 2017**

A midi, j'ai l'honneur de déjeuner avec Robert Lohr qui, à 83 ans, dirige toujours son groupe industriel qui compte 1 300 salariés à Ernolsheim-Bruche/Duppigheim, et près de 2 500 dans le monde. L'entreprise a frisé la faillite après 2008, Robert Lohr a gagé tous ses biens y compris son propre toit pour sauver son entreprise. Après un redressement comme on en voit peu, elle n'a aujourd'hui plus aucune dette et dispose d'une trésorerie formidablement saine. J'ai une immense admiration pour cet homme exceptionnel qui a tant apporté à l'Alsace et à notre territoire.

A mon retour au bureau m'attend une épreuve. Nous avons fait la carte de vœux et Nadège a eu l'idée de mettre un QR code qui permet d'accéder à une petite vidéo où j'exprime quelques souhaits de vive voix. Encore faut-il tourner celle-ci. La première prise sera la bonne, elle n'est pas parfaite : je ne suis pas maquillé. C'est Nadège qui tient la caméra (en réalité celle de son iPhone). Nous faisons parfois avec trois bouts de ficelle.

### **Mardi 28 novembre 2017**

Je prends le train de 6h08 qui va directement à Roissy sans passer par la Gare de l'Est. Le réveil à 4 heures est brutal, je déteste cela. A peine arrivé sur l'autoroute, je me rends compte que j'ai oublié mon téléphone, pendu à son chargeur. Je regarde la montre de la voiture : impossible de faire demi-tour. Je pars en Ukraine sans téléphone, donc sans appareil photo. Je me traite de tous les noms en ce petit matin glacé.

A 8 heures, j'arrive dans le grand aéroport. L'avion décolle à 12h10, c'est dire que j'ai du temps devant moi. Je trouve un fauteuil et me plonge pendant plus d'une heure dans la lecture du Canard enchaîné et des DNA. Je pars avec un administrateur de l'Assemblée chargée des relations internationales, une collègue marcheuse d'origine ukrainienne Valérie Faure-Muntian ainsi qu'un sénateur : Bernard Fournier. Problème : comment nous retrouver dans cette foule immense sachant qu'avec mon petit portable, tout serait tellement simple. Valise sous le bras, je vais vers le hall 2, m'enregistre, passe les contrôles de sécurité, prends un petit train qui m'emmène vers mon hall d'embarquement. J'arrive enfin à la porte qui annonce le vol Air France vers l'Ukraine. S'ils sont à l'heure, nous nous rencontrerons ici.

Le vol se passe très bien, nous arrivons en fin d'après-midi à Kiev. Nous débarquons par une passerelle directement sur la piste, mais bonheur : un petit véhicule nous amène vers un salon VIP. Nos bagages sont pris en charge et rapportés au salon. On nous y offre à boire, les contrôles douaniers sont allégés. On se prendrait presque pour des gens importants.

Nous arrivons à l'hôtel dans le centre de Kiev, bâtiment construit du temps de l'ère soviétique, avec des couloirs et des espaces immenses. Mais le tout est bien équipé et confortable. Le premier repas à lieu à 200 mètres dans une sorte de salon international. Environ 150 personnes sont là, accueillies officiellement. Un premier verre de vodka nous est servi. Nous trinquons. Deux rapides discours puis c'est un cocktail debout qui nous est proposé. Tout est bon et original, j'ai apprécié en dessert les raviolis à la cerise...

### **Mercredi 29 novembre 2017**

On nous emmène en bus à la *Rada*, le parlement ukrainien où nous avons l'honneur de siéger dans l'hémicycle. Je me souviens très bien d'avoir vu cet hémicycle à la télévision où pendant les deux révolutions ukrainiennes, la tension était extrême dans ce lieu, symbolique. Nous sommes 120 réunis à l'avant de l'hémicycle. Le président de l'Assemblée ukrainienne nous accueille ainsi que la présidente de la délégation locale.

Bien évidemment, ils nous parlent de la Crimée récemment annexée par Poutine et du Donbass qui fait l'objet de violents combats, probablement avec des miliciens russes.

L'Ukraine a perdu 10 000 militaires et civils dans ces combats et se sent agressée, menacée et envahie, ce qu'expriment les deux intervenants avec une clarté totale.

Les Russes ne sont représentés que par deux observateurs, mais la délégation arménienne demande immédiatement la parole. L'Arménie s'est mise sous la protection de la Russie car sa frontière avec la Turquie et l'Azerbaïdjan sont plus que dangereuses alors que ce petit pays occupe lui-même le Haut-Karabagh.

L'intervenant arménien répond à l'arme lourde et annonce immédiatement le retrait de la délégation de son pays de la conférence. Pour une première, j'avoue que cela commence fort. Puis la conférence prend son rythme de croisière. L'ensemble des interventions est traduit en anglais et un traducteur traduit de l'anglais en français. Nous pouvons suivre les travaux avec un léger décalage, et évidemment quelques blancs.

A midi, nous déjeunons au Parlement et le soir, re-belote. Repas dans le même bâtiment mais dans un autre salon. Discours, photos. Au cours de ces temps, nous nouons quelques liens avec des représentants roumains, géorgiens, ukrainiens et albanais. Notre mission est de montrer que la France est présente et s'intéresse à ces pays dans une zone stratégique du monde.

#### **Jeudi 30 novembre 2017**

Jeudi matin, la conférence reprend. Nous décidons que ma collègue députée et l'administrateur tiendront la position le matin alors que le sénateur et moi en profiterons pour visiter Kiev. Je demande à l'hôtel un chauffeur de taxi qui parle anglais et pourra nous faire visiter pendant trois heures les principaux monuments de la belle capitale ukrainienne. Les négociations sont longues : on nous dit que c'est impossible. Et tout d'un coup apparaît un jeune homme avec une Skoda, qui n'a rien d'un taxi. Nous partons avec mon collègue visiter dans le froid, le brouillard et la neige les monuments les plus emblématiques de la ville.

Le prix est de 11 euros pour deux heures. Nous en donnerons 25 pour trois comprenant les tarifs d'entrée d'un musée militaire et la visite de deux cathédrales orthodoxes.

C'est heureux, mais transis de froid, que nous rejoindrons le Parlement où nous déjeunerons dans une belle salle souterraine.

En fin d'après-midi, départ pour l'aéroport, retour par le bâtiment par lequel sont accueillies les délégations internationales. Toutes les formalités sont allégées et, chose incroyable, il y a même un duty-free pour les très rares privilégiés de ce lieu. J'achète quelques cigares et une petite boîte de caviar. Il faut bien profiter des produits locaux.

Une fois l'embarquement terminé, on nous amène au pied de la passerelle. Nos places sont réservées. A l'aller, c'était Air France, au retour la compagnie aérienne ukrainienne. A l'aller un repas chaud nous avait été servi. Au retour, tout est payant et mon sandwich au poulet n'a vraiment aucun goût. Finalement, Air France, ce n'est pas si mal que ça, ce que je me plais bien souvent à dire.

A 22 heures et des brouettes, nous arrivons à Roissy, récupérons les bagages et essayons de prendre un taxi direction le centre de Paris. Les taxis râlent, respectent moyennement les clients, pas de doute, nous sommes à Paris.

Au cours de ce déplacement, j'ai beaucoup apprécié le professionnalisme de l'administrateur de l'Assemblée qui nous accompagne, comme mon collègue sénateur qui après 20 ans de mandat vient d'être réélu : un collègue qui a été toujours absolument charmant et toujours très intéressant. J'ai aussi beaucoup apprécié ma jeune collègue marcheuse, élue de la Loire, que j'ai trouvée sympathique et agréable et dotée d'une vraie personnalité. Bonne nouvelle : la prochaine réunion aura lieu à Tirana en Albanie au mois de juin. Ces déplacements sont passionnants, je considère que c'est une chance pour moi d'avoir le droit de les faire. Mais c'est aussi fatigant. Quoi qu'il en soit, je vais travailler ce sujet de la Mer Noire, que je trouve intéressant.

### **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2018**

En arrivant au bureau la veille vers 23h30, j'ai trouvé un peu de travail et me suis couché lessivé à minuit et demi.

Debout à 6 heures, taxi à 6h45 direction Gare de l'Est. J'arrive à Strasbourg un peu avant 10 heures, direction la communauté de communes où avec le nouveau président Gilbert Roth et l'ensemble du comité de rédaction, nous présentons ce qui fait ma fierté de l'instant : le livre sur la communauté de communes. Nous nous sommes réunis 28 fois avec le groupe de travail, j'ai eu 34 réunions en comptant celles avec l'éditeur et les services de la communauté de communes. Tout cela a été fait au cours de l'hiver dernier alors que j'étais maire, président de communauté de communes et député. Je faisais campagne avec l'espoir d'être élu pour un deuxième mandat. Cela prouve que lorsqu'on veut, on peut faire beaucoup. J'ai surtout en cet instant beaucoup de gratitude pour mes collègues avec qui nous avons travaillé dans la bonne humeur, pour Damien Schitter qui a mis le livre en page, Catherine Jordi qui a tenu la plume et Christophe Hamm qui nous a proposé d'extraordinaires photos.

### **Samedi 2 décembre 2017**

Ce week-end, je participerai à 10 manifestations dans la circonscription. Mais en ce samedi, je passe un moment délicieux au Dôme de Mutzig où j'assiste au concert remarquable d'Alain Morizot et des Sweet People. Depuis des années, je vais à ce concert que j'apprécie par-dessus tout. Avant celui-ci, grâce à l'amitié de l'équipe de la Radio de la vallée RCB, je dîne vers 18h-18h30 avec Alain et l'ensemble des artistes. Moment simplement sympa. Pendant le concert, devant mille personnes, Alain dit qu'il y a un gars qu'il aime bien dans la salle : « *C'est Laurent, votre député.* » Cela me touche mais j'entends dans le noir des gens qui crient : « *Nous aussi on l'aime bien Laurent !* » Comme le chantait France Gall, c'est peut-être un détail pour vous, mais pour moi ça veut dire beaucoup...

### **Dimanche 3 décembre 2017**

Je vais à la vente de la paroisse protestante de Molsheim puis au repas des anciens de Grandfontaine où avec Frédéric Bierry nous sommes accueillis comme des rois. Je passe trop rapidement au repas des anciens d'Oberhaslach et regrette au fond de moi de ne pas pouvoir

aller à la fête de la paroisse protestante d'Obernai ni, pour la première fois, au passage de Saint Nicolas à Molsheim, que j'ai accueilli pendant 22 ans. Va-t-il m'en vouloir ?

A 16 heures, je suis dans l'église de Mutzig pour le concert des Musiciens du Chœur. J'ai rarement manqué ces concerts des écoles de musique de Mutzig et de Molsheim et de différents ensembles. Je crois qu'il n'y a pas plus belle réussite (et Dieu sait qu'il y en a sur notre territoire) que cette alchimie qui permet à 200 musiciens et choristes de toutes générations de s'exprimer au cours de ces 5 concerts devant plus de 4 000 personnes. J'admire profondément ce que fait René Rietzmann avec gentillesse et modestie depuis tant d'années, accompagné de Blandine Bucher, de Gilbert Brendle et d'une équipe absolument formidable.

Après le concert des Musiciens du Chœur, je me sens toujours bien, heureux.

### **Lundi 4 décembre 2017**

Cette journée est particulièrement chargée. Elle commence à 8h30 : rendez-vous au garage où je fais mettre quatre pneus neige. Je reçois à 9h une fédération de retraités, puis récupère ma voiture. A 11 heures, nous inaugurons à Obernai une nouvelle entreprise : une plateforme logistique pour le groupe PSA qui a créé 75 emplois.

A 12h30, je suis à Schiltigheim pour y rencontrer sous l'égide du président de la chambre de commerce des chefs d'entreprises. Tous les députés En Marche sont là, comme Antoine Herth qui est en train de quitter les Républicains. Je suis le seul député de ma famille politique, mais sincèrement l'ambiance est bonne et la rencontre plutôt sympa.

16h : j'ai rendez-vous avec un concitoyen. 17h : je suis à l'hôtel de la Monnaie où Richard Bresch, ancien directeur du site Bugatti-Safran se voit décorer de la médaille de l'aéronautique. Richard est une personne que j'ai toujours beaucoup appréciée et avec qui les contacts furent toujours faciles et agréables.

18h30 : je reçois des parents d'élèves du lycée Freppel d'Obernai dont les enfants sont privés d'enseignant, ce qui est extrêmement pénalisant pour eux. Vers 20 heures, je rentre enfin à la maison avec comme premier objectif de préparer mes affaires pour partir à Paris demain matin.

### **Mardi 5 décembre 2017**

A 7h19, le train s'ébranle. La nuit fut courte, je trouve le sommeil pendant une petite heure, ce qui est loin d'être désagréable. Arrivé au boulot, j'essaye de rattraper une partie du temps perdu, j'y arrive à peine.

11 heures : réunion du groupe puis je pars avec une collègue dans une voiture de l'encore président de notre parti Bernard Accoyer qui accueille une dizaine de députés pour son tout dernier déjeuner en tant que président du mouvement. J'ai l'honneur de faire partie de ces dix invités. Pourquoi ? je ne le saurai jamais...



15 heures : séance des questions au Gouvernement. Théâtre habituel des questions téléphonées de la majorité et des questions piégeuses de l'opposition. Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, presque toujours brillant et pertinent se manque pour une fois en laissant penser que la question à laquelle il répond avait été soumise au député de la majorité par son cabinet. Cela fonctionne toujours de cette manière, quels que soient les Gouvernements mais cela n'est évidemment jamais reconnu. Ce coup-ci, l'assemblée ne manque pas de sourire.

18 heures : nous nous retrouvons dans le bâtiment où je logeais précédemment pour évoquer l'avenir de l'Alsace. Les trois présidents sont là : Brigitte Klinkert, Frédéric Bierry et Jean Rottner, ainsi qu'une bonne douzaine de parlementaires.

Depuis des mois nous travaillons à la création d'une collectivité à statut spécial. Partant de la fusion des deux départements, du transfert de deux ou trois compétences de l'Etat et de la reprise du tourisme et de l'économie de la grande région vers l'Alsace. Jean Rottner, le nouveau président de la grande région, ferme la porte à cette hypothèse, ne nous offrant que quelques miettes de pain sur l'attractivité. Son très proche collègue Sylvain Waserman, à la fois vice-président de l'Assemblée et ancien vice-président de la grande région, nous propose un calendrier qui s'inscrit dans cette logique et qui a vocation à nous étouffer petit à petit. Les débats sont houleux, nous sommes dans une impasse. Je dis à l'assemblée que je me retire de toute forme de discussion et que nous sommes la génération d'élus qui aura préféré défendre des places plutôt que celle de l'intérêt de l'Alsace, ce qui fait monter le ton, preuve que j'ai touché le point sensible.

Ayant été à l'origine de la proposition qui aura été retenue comme base de travail, ma position ferme porte dans le groupe et crée de l'émoi. Je leur dis qu'il faut arrêter d'être hypocrite, qu'en l'état nous n'aboutissons et n'aboutirons sur rien et qu'il faut être honnêtes et transparents avec nos concitoyens. La réunion finit par exploser. Nous partons en disant aux nouveaux maîtres de la grande région et aux défenseurs des strapontins dorés qu'ils doivent nous faire des propositions, que désormais la balle est dans leur camp et seulement dans leur camp.

C'est fort dépités que nous partons à six, Brigitte Klinkert, Anne Sanders, Eric Straumann, Jacques Cattin, Vincent Thiébault et moi-même vers notre couscous habituel de la rue de Bièvre. L'ambiance se détendra rapidement dans un esprit potache qui nous fait le plus grand bien. Nous décidons de traverser la Seine et d'aller manger une glace Berthillon dans un café de l'Île de la Cité. En entrant dans le café, je tombe nez à nez avec Guy Bedos que je salue respectueusement.

Au retour, nous prenons un mini-van où nous montons à six, ce qui évidemment nous permet une fois de plus de partager un fou-rire collectif.

## **Mardi 12 décembre 2017**

Ce matin, je ne suis pas à Paris, je participe à l'assemblée générale du SDEA à Mutzig. Puis j'ai invité un ancien collègue député de Sologne à Strasbourg, il m'avait signalé qu'il était de

passage dans la région. Je regrette de ne pas être à l'assemblée car ce matin Laurent Wauquiez, qui vient d'être élu président des Républicains, s'exprime devant le groupe. Par ailleurs, il y a cet après-midi plusieurs votes dans l'hémicycle : votes pour lesquels j'ai donné procurations et indications.

Je prends le train de 15h47. Les deux parkings de la gare sont complets. Il me faut aller stationner au parking des Halles. Strasbourg voulait absolument un TGV intra-muros mais son accès est de plus en plus difficile. La gestion de cette ville est capricieuse, parfois prétentieuse mais ses responsables sont surtout incapables de s'ouvrir sur les territoires qui l'entourent et de les comprendre.

A 18h, un apéritif est organisé par les deux vice-présidents LR de l'Assemblée qui viennent de prendre leurs fonctions après les tensions liées à la captation de la questure de l'opposition par Monsieur Solère. La directrice adjointe du groupe m'annonce que pour ma présidence du groupe d'études Arctique, Antarctique et Terres australes, « *c'est mort !* » Je note que Mélenchon à qui j'ai écrit ne m'a jamais adressé la parole ni répondu. Lamentable. Elisabeth, qui gère ce dossier, me pose une question : le groupe pourrait se voir proposer le groupe d'études sur la forêt ou celui sur l'exposition universelle de 2024. Elle me demande si l'une de ces deux présidences pourrait m'intéresser, sachant que d'autres membres du groupe voudraient les exercer. Sur l'expo universelle, le thème est prestigieux et l'exposition médiatique évidente. Mais notre circonscription est couverte à plus de 60% par de la forêt, j'opte donc pour la deuxième solution : si tout va bien, je serai donc le Monsieur Forêt – filière bois de l'Assemblée nationale après avoir été le député du Père Noël et des pingouins.

Vers 20h30, je vais à la buvette pour me restaurer. Celle-ci est pleine, plus un centimètre carré pour m'asseoir. Une table finira par se libérer juste à côté de celle de la ministre des universités qui soutient ce soir un texte dans l'hémicycle. Je m'assois avec un député socialiste, puis un collègue En Marche, enfin un Républicain. On ne dira jamais à quel point la buvette permet des échanges républicains entre des personnes de sensibilité différente. Cela fait rire, mais c'est une réalité.

Je passe la soirée dans l'hémicycle où est examiné le texte orientation et réussite des étudiants. Je n'ai aucune compétence sur le sujet, mais j'applaudis de manière solidaire toutes les interventions de mes collègues Les Républicains. Globalement, nous sommes contre ce texte, car il n'y a pas assez de sélection. La France Insoumise est contre parce qu'il y a trop de sélection. La majorité est pour parce qu'elle est la majorité. Et on entend des phrases aussi absurdes que grandiloquentes : « *Cette réforme que la France attendait !* », « *Cette réforme que d'autres n'ont pas eu le courage de faire !* ». Bref, je m'ennuie puissamment en cette soirée sur un sujet qui n'est pas le mien.

### **Mercredi 13 décembre 2017**

Nous auditionnons ce matin en commission de la défense M. Joseph Zimet, directeur général de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Pour la première fois, je lis une question préparée préalablement. Je rappelle l'abandon de l'Alsace-Moselle par la France en 1871, je souligne l'obligation faite à 380 000 Alsaciens Mosellans de porter l'uniforme de l'armée du Kaiser entre 1914 et 1918. Et je demande enfin si nos 50 000 morts auront droit de

cité ou continueront à être effacés, transparents, oubliés. A ma grande surprise, mes collègues en séance, tous groupes confondus approuvent ma question et ne la trouvent aucunement choquante. Je suis heureux, très heureux même.

Après la réunion, je vais voir la déontologue. Je suis propriétaire de ma permanence parlementaire. Il y a trois mois, elle m'avait autorisé à me la louer. Le 8 décembre, je reçois officiellement une note de l'assemblée interdisant de se louer à soi-même une permanence parlementaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Je tombe sur les fesses, et demande simplement un délai de quelques mois pour m'adapter. Rien ! Elle va saisir le bureau de l'assemblée de cette question. Le problème c'est aussi qu'après son autorisation, nous avons décidé de terminer l'installation définitivement en suspendant des rideaux, en achetant des tapis et des meubles pour compléter notre équipement. Jean, Nadège et moi avons le sentiment d'avoir enfin atterri. Il ne restait plus qu'à accrocher les tableaux. Il va falloir tout recommencer : ce pays marche vraiment sur la tête.

Dans l'hémicycle, je tombe sur un vice-président de l'Assemblée : Hugues Renson. Type sympa, j'évoque avec lui la question, il me dit qu'il n'avait pas envisagé ce type de problèmes et qu'ils vont voir cela.

### **Lundi 18 décembre 2017**

Je reviens à l'Assemblée pour quatre jours et vais assurer un tour de garde dans l'hémicycle. Ce week-end, j'ai fait une douzaine de manifestations, roulé plus de deux cent kilomètres, et mis à part le dimanche soir où je suis rentré à 20h45, je n'ai pas eu un instant à moi.

Dès 16h, je suis dans l'hémicycle. On y vote toute une série de petits textes qui ne posent aucun problème puis nous abordons des conventions internationales. La première concerne l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Un bon travail a été fait, je suis surpris du nombre d'interventions. Même Monsieur Mélenchon est là, qui fera de cette affaire une justification à un procès contre la Suisse. Pour y répondre, je dirai que j'aime la Suisse : 30 000 Alsaciens y travaillent, 130 000 Français y ont trouvé un emploi souvent bien payé. La Suisse nous pose certes des problèmes fiscaux, mais elle est aussi une chance pour la France.

Le deuxième texte sur lequel j'interviens est la ratification d'un accord européen avec le Kazakhstan, une dictature pas très sympa.

Enfin, une convention avec l'Algérie pour la prise en charge des soins médicaux pour les activités médicales programmées. La convention ne pose aucun problème, mais elle ne règle que 600 à 700 cas par an pour des actes non-réalisables en Algérie. Un député marcheur dira à la tribune qu'il regrette que nous n'aidions pas l'Algérie à se doter des équipements nécessaires pour régler tous les cas. Aujourd'hui même, la presse annonce que les hôpitaux publics français ont fait cette année 1,5 milliard d'euros de déficit et ont une dette supérieure à 30 milliards d'euros. Bref, la situation financière de nos hôpitaux devient critique. En voilà un qui vit sur la planète Mars... Je souligne dans une hostilité palpable que l'Aide Médicale d'Etat, c'est-à-dire les soins gratuits pour les étrangers a dépassé le milliard d'euros et que beaucoup d'hôpitaux ne facturent même plus les soins aux étrangers car ne sont jamais payés.

Je ne dis que quelques vérités mais un député socialiste parfois mieux inspiré m'assimile immédiatement à l'extrême-droite. Une fois de plus, je note qu'il est impossible de parler des questions migratoires qui deviennent pourtant de plus en plus essentielles, sans que le vent de la démagogie et de l'hostilité ne se lève et, au final, comme nous ne savons pas parler de ces questions avec sérénité, nous n'en parlons jamais, laissant le champ libre à l'extrême-droite.

Lorsque je quitte l'hémicycle, j'ai fait un petit calcul. J'étais assis sur ma banquette inconfortable près de 7 heures au cours de l'après-midi et de la soirée. C'est beaucoup. Une fois encore, je constate la mauvaise qualité du travail parlementaire qui prend des heures et des heures pour un résultat pas toujours à la hauteur de mes espérances.

### **Mardi 19 décembre 2017**

La journée du mardi est toujours la plus intense à l'Assemblée. Réunion de groupe le matin, questions au gouvernement à 15h, réunion de commission le soir. S'y ajoutent généralement une réunion de groupe d'amitié ou une réunion d'un groupe d'études, sans parler des rencontres informelles.

Le matin, à la réunion de groupe, Jacques Cattin me demande si je vais déjeuner avec lui, Eric Straumann et leur attaché parlementaire chez Bouillon Chartier. Ce restaurant est extraordinaire. C'est un ancien restaurant ouvrier qui sert jusqu'à 1 200 repas par jour dans une grande salle style XIXème. Les entrées sont à 3 euros, le plat à 9, la bouteille de vin à 11 et tout est excellent ! je suis surpris par le nombre d'Asiatiques dans la salle, ce qui semble indiquer qu'un guide chinois ou japonais a noté cette adresse comme étant à ne pas manquer. Il y a une file d'attente devant le restaurant, mais le maître d'hôtel ayant repéré la présence de mes deux collègues, qui a-priori sont déjà venus plusieurs fois ici, nous avons droit à un petit traitement de faveur. Evidemment, avec mes deux collègues, l'ambiance est joyeuse et sympathique.

En fin d'après-midi, en commission de la défense, nous abordons le sujet des forces spéciales, c'est-à-dire des commandos qui interviennent plusieurs fois par semaine sur plusieurs théâtres d'opération. Je découvre l'importance des engagements de ces forces tout à fait extraordinaires.

Le soir, je fais la nuit sur le budget dans l'hémicycle jusqu'à 1h30 passée. Encore une fois, tous nos amendements sont rejetés : la majorité valide tout. L'ambiance est excellente au sein de la quinzaine de députés Les Républicains présents mais le travail fourni par mes collègues sert-il vraiment à quelque chose ? Et pourtant, je peux attester que, spécialisés sur ces questions, ils ont fait un travail remarquable.

Ce soir, j'en ai tellement ras-la-casquette de ces débats stériles que je vais au bureau des transports : je rentrerai mercredi après-midi plutôt que jeudi matin : je n'ai pas la force de faire la dernière séance de nuit.

### **Mercredi 20 décembre 2017**

Mon attaché Eric arrivé à 8h15. Il faut donc qu'à cette heure-là, le bureau soit rangé et aéré, le lit replié. A titre personnel, je dois être douché, rasé, habillé, cravaté. J'ai mis un réveil à 7h et quart et c'est péniblement vers 7h30 que j'ai enfin réussi à m'extraire du lit. Je me suis couché après 2h du matin et j'ai trouvé cette nuit bien courte.

A 9h30, la commission de la défense se réunit sur un sujet plus qu'intéressant, celui de la défense spatiale. J'ai appris beaucoup sur cette question en visitant le site d'ArianeGroup aux Mureaux il y a quelques semaines et en déjeunant avec son P-DG Alain Charneau. Notre intervenant est en charge de ces questions de manière transversale pour nos armées. Une information me scotche : chaque Français utilise quotidiennement 47 satellites. Un petit film nous est montré, quelques documents photographiques aussi. L'espace comporterait 750 000 déchets identifiés ayant pour origine d'anciens satellites ou fusées, ce qui constitue un réel problème pour les vols spatiaux. La rivalité entre les grandes nations s'exprime très fortement dans l'espace où l'on s'écoute mais aussi où l'on développe des technologies pour détruire les équipements des nations rivales. Comme à chaque fois, je pose une question : « *Sommes-nous les gentils de l'espace ? La France développe-t-elle des moyens d'écoute et de destruction d'équipements d'autres nations ?* » Cette question est d'autant plus importante que le nombre de pays possédant des satellites ne cesse de s'accroître. Je suis étonné de la qualité de la réponse qui m'est apportée, mais comme parfois en commission de la défense, le silence et la discrétion doivent nous accompagner...

Au cours de la commission, mon collègue marcheur Christophe Blanchet me demande mes coordonnées, me confirmant qu'il compte m'inviter aux commémorations du Débarquement dans sa circonscription. Il invite 10 personnes, me rappelle que je suis le seul LR qu'il convie et tient à ma présence.

Mon collègue Jean-Pierre Cubertafon, député Modem de la Dordogne, organise fin janvier une visite de centres militaires dans sa circonscription et insiste beaucoup pour que je vienne, avec une et une seule de mes collègues LR.

Je suis touché par ces preuves d'amitié qui me font plaisir. Je suis un député d'opposition qui n'hésite jamais à interpeller le Gouvernement dans l'hémicycle. Mais en dehors, j'ai des relations très apaisées avec l'ensemble de mes collègues et n'hésite jamais à discuter avec eux.

D'ailleurs au sujet de l'hémicycle, j'ai attendu avec impatience la question de mon ami Jacques Cattin, nouveau député de Ribeauvillé-Guebwiller. Nous sommes à la dernière séance avant Noël et l'ambiance est un peu plus légère, même si l'affaire révélée par la presse du voyage du Premier Ministre à 350 000 euros depuis Tokyo pèse un peu. Jacques pose une question sur la collecte des banques alimentaires et propose un prolongement de cinq jours par rapport au délai de péremption des produits frais. Il salue les bénévoles de sa circonscription, la plus belle de France, et souhaite en alsacien un joyeux Noël à tous les députés et membres du Gouvernement. La question non polémique, sa proposition de bon sens et son humour lui valent une ovation dans l'hémicycle. J'en suis heureux pour lui, je l'applaudirai à en avoir les mains rouges.

Je quitte l'hémicycle 10 minutes avant la fin des questions, direction Gare de l'Est. Mais avant, petit arrêt technique au petit coin. Je suis seul, la porte s'ouvre et voilà qu'entre le Premier Ministre Edouard Philippe, mon ancien collègue de groupe pendant cinq ans. « *Salut ! comment tu vas ? Tu es en forme ?* », je lui réponds amicalement sur le même ton et lui souhaite chaleureusement de passer de belles fêtes de fin d'année. Je n'approuve pas sa démarche, mais j'ai beaucoup de respect pour l'homme qui se bonifie de semaine en semaine. Avant de monter dans le taxi, j'ai reçu un SMS me disant que cela devrait coller pour la présidence du groupe d'études sur la filière bois. J'en suis heureux. Eric mon attaché me fait savoir que comme pour la quasi-totalité des groupes d'études, il y aura une coprésidence majorité – opposition. Cela permet de donner un maximum de hochets aux députés de la majorité. J'avoue qu'une fois de plus, je suis déçu, en colère. J'aurai la présidence d'un des plus beaux groupes d'études, mais il faudra la partager : ras-le-bol !

Je quitte l'Assemblée pour la dernière fois de l'année. Tout va bien, j'ai été réélu, j'ai une bonne équipe, je suis reconnu pour mon travail tant à Paris qu'en circonscription. Mais la gestion locale me manque cruellement et pour tout dire, je m'ennuie un peu. Je vais revoir la famille pendant les vacances, et remonterai sur le cheval dès les premiers jours de janvier.

### **Lundi 8 janvier 2018**

L'Assemblée est en sommeil. Elle ne reprendra ses travaux que la semaine prochaine. Mais je fais l'aller-retour en ce lundi pour deux raisons : d'abord signer des cartes de vœux pour mes collègues que j'apprécie, les personnels du groupe ainsi que quelques agents de l'Assemblée. J'emporte aussi une assez grosse quantité de chocolat pour le personnel du groupe dont certains m'ont rendu de grands services au cours de l'année écoulée.

Ce voyage fait suite à la période Noël/Nouvel An qui s'est très bien passée. Noël en famille. Entre Noël et Nouvel An, les parents de ma filleule et ma filleule devaient venir de Grenoble. Un incident de dernière minute les retiendra chez eux. Le frigo est plein. Que faire ? J'organise une soirée vide-frigo avec mon frère, son épouse et leurs deux fils, une amie d'enfance, son mari, mon filleul, sa copine et son frère. C'est un copain d'enfance qui sera aux fourneaux. Cuisinier de métier, il fera de vrais miracles.

Surprise le 24 décembre au matin. Ma pompe à chaleur est en panne. Près de dix ans sans aucun problème et la première panne tombe la veille de Noël. Evidemment, impossible de trouver un réparateur. Je me rue chez Darty pour acheter deux petits radiateurs à huile et un radiateur soufflant.

L'entreprise qui a installé la pompe indique un numéro de téléphone pour les interventions d'urgence. Là, un gars me renvoie vers un autre numéro. Un jeune homme viendra le 26 au matin me réparer mon chauffage. Quel soulagement. Mais désormais, j'ai une solution de secours.

Je passerai le 1<sup>er</sup> de l'an à Strasbourg de manière très décontractée. Et pour la première fois, sans stress de la soirée du 31 décembre avec ses risques d'accidents ou d'incivilités tels que nous avons pu en connaître à Molsheim à quelques reprises.

### **Mardi 16 janvier 2018**

Retour officiel à l'Assemblée nationale qui rouvre ses portes aujourd'hui. La notion de vacances parlementaires est bizarre : ce sont ces périodes où l'Assemblée ne fonctionne pas. Pour autant, les parlementaires continuent à travailler. J'ai déjà 30 cérémonies de vœux au compteur et il m'arrive de faire 150 kilomètres par jour dans la circonscription. L'accueil est toujours chaleureux, j'adore écouter les discours des maires que je trouve souvent très positifs malgré les difficultés qui sont les leurs.

J'ai décidé cette année de parler de plusieurs sujets qui changent parfois d'une commune à l'autre pour ne pas me répéter éternellement. Mais je dis toujours merci de m'avoir permis d'être réélu. Je sais ce que je dois à mes concitoyens, et je rends hommage non seulement aux pompiers, mais aussi aux gendarmes, policiers, policiers municipaux, douaniers et à l'ensemble des militaires qui portent les uniformes de la République et payent un lourd tribut dans l'exercice de leur fonction. Quatre pompiers sont morts depuis le début de l'année, plusieurs militaires ont été blessés en opérations extérieures, des policiers ont été blessés à Champigny sur Marne : tout cela ne me plaît pas...

En arrivant à l'Assemblée, j'ai les bras chargés de travail mais je suis de bonne humeur. Dernière séance de cartes de vœux. Par deux fois aujourd'hui on me demande d'intervenir pour aider des personnes que je connais pour des placements en maison de retraite ou en moyen séjour. Je sens que sur ce sujet où je suis terriblement sollicité, j'arrive au maximum de ce que je peux faire. Quoi qu'il en soit, merci aux établissements gériatriques qui jouent le jeu et, à chaque fois qu'une famille est soulagée, je suis un type heureux.

19 heures : ce soir, je réponds à l'invitation de Bruno Courtois, ancien colonel du 44<sup>ème</sup> régiment de transmissions à Mutzig. Bruno est général, probablement l'un des plus jeunes de France. Je suis heureux de le retrouver ainsi que son épouse.

Je me rends à son domicile pas très loin de la Tour Eiffel à pied. Il pleut, il fait froid, il me faudra une bonne demi-heure pour y arriver.

Vers 11h30, j'envisage de revenir en taxi. Je réserve un taxi via l'application sur mon portable. Je me plante, le taxi viendra me chercher à l'Assemblée nationale alors que c'est mon lieu d'arrivée. J'appelle le standard pour lui dire où me récupérer. Au bout de 20 minutes, il n'est toujours pas là. Je veux rappeler le standard, mais la batterie de mon téléphone vient de rendre l'âme. La pluie est battante, le général prendra sa voiture pour me ramener. Arrivé à mon bureau, je rebranche le téléphone et je reçois plusieurs appels en absence. Finalement, le taxi est bien arrivé, sans trouver son client. Quelle galère.

### **Mercredi 17 janvier 2018**

Après un petit-déjeuner des députés Les Républicains de la commission de la défense, nous rejoignons cette dernière où nous auditionnons la générale qui dirige le service de santé des

armées. Elle s'exprime d'abord pendant un heure d'une voix totalement monocorde, finissant par plonger presque tous mes collègues dans l'ennui et la léthargie. Lorsqu'arrivent les questions, 23 députés se sont inscrits. Quelques-uns posent des questions au fil de l'eau, mais pour l'essentiel, ils lisent des questions sans âme préparées par leurs attachés parlementaires qui donnent à nombre d'auditions une ambiance scolaire assez médiocre. Cette réunion de près de deux heures et demie aura été rébarbative à souhait alors que le sujet est passionnant. Cela dit, il y a un détail qui m'amuse : juste devant moi se trouvent trois députés : Louis Alliot (le compagnon de Marine Le Pen), Alexis Corbière (le bras droit de Jean-Luc Mélenchon) et un député de La République En Marche. Politiquement, personne n'est plus éloigné que les deux premiers. Et pourtant, régulièrement en commission, ils discutent et échangent ensemble : c'est peut-être là l'un des petits miracles de l'Assemblée et de notre démocratie.

Au cours de la matinée, le premier ministre Edouard Philippe a annoncé l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. J'ai souvent dit que je n'avais pas d'opinion sur le sujet car il appartient aux Français qui habitent l'Ouest de dire eux et eux seuls ce qui est bien pour eux. Mais résumons les choses :

- 1) Depuis des années et des années, des gens travaillent sur ce dossier ;
- 2) Ce dossier est voulu par les élus : maire de Nantes, président du département, président de la région ;
- 3) Le dossier a été déclaré d'utilité publique et l'ensemble des recours a été purgé ;
- 4) Le peuple sollicité a voté en faveur de ce dossier par référendum.

On nous fait le grand sketch des zadistes, la vérité est qu'il y a quelques jours, alors qu'il était attendu, Nicolas Hulot ne s'est pas rendu aux conclusions des états généraux de l'alimentation, faisant planer le doute sur un éventuel départ du Gouvernement. Clairement, le président a préféré l'abandon d'un projet à une crise politique.

Il y a enfin dans cette affaire une véritable scénarisation de l'exécutif :

Emmanuel Macron avait dit pendant la campagne présidentielle que Notre Dame des Landes devait se faire. Depuis le début de sa présidence, il a un avis sur tout, il intervient sur tout, il est l'omni-président. Lorsque j'ai vu apparaître sur ce dossier Edouard Philippe, je me suis instantanément dit que le dossier était planté. Dans la Cinquième République, le premier ministre joue le rôle de fusible. Pour la première fois, le président s'est planqué, tout cela n'est pas très glorieux.

Mais il y a pire : le premier ministre est allé à Nantes voir les élus. Il est allé aux abords de Notre Dame des Landes, faisant croire que la décision n'était pas encore prise. Tout cela était du cinéma, tout cela symbolise ce qu'il y a de plus lamentable dans la vie publique : prendre les Français pour des idiots.

Pour conclure, il faut juste rappeler que les études, les expropriations, les frais d'avocat ont déjà coûté très cher, l'indemnisation de Vinci coûtera 350 millions d'euros, tout ça pour revenir au point zéro, pauvre France...

Pour la première fois, je pose une question crible au Gouvernement. Le ministre est là, il doit répondre en direct à une question qui n'est pas transmise préalablement, question sur un thème précis. Ce soir, j'aurais préféré poser une question sur l'hôpital, mais le groupe me



retiendra pour une question sur la politique migratoire qui s'adresse au ministre de l'intérieur Gérard Collomb. Nous sommes très nombreux à avoir voulu nous exprimer, j'ai la chance d'avoir été retenu. Ma question est simple : combien d'immigrés la France peut-elle encore accueillir ? Je dépouille mon intervention de deux minutes de tout aspect polémique. Evidemment le ministre ne peut répondre à cette question, que mes collègues qualifieront fort gentiment de question bien posée.

### **Lundi 22 janvier 2018**

Nous sommes lundi et nous sommes quatre députés entassés dans un taxi allant de la gare de l'Est à l'Assemblée. L'ambiance est chaleureuse et joyeuse, nous nous sommes fait un point d'honneur à venir écouter Wolfgang Schäuble, président du Bundestag allemand, accompagné d'une très forte délégation de députés allemands, venus dans le cadre du 55<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée.

Ce matin, une délégation de députés français était reçue au Bundestag, ils sont venus ensemble à l'Assemblée nationale cet après-midi. J'ai honte, totalement honte. Le matin, Angela Merkel, Sigmar Gabriel et le président social-démocrate Martin Schultz étaient présents. Cet après-midi, c'est Nicolas Hulot et la ministre Nathalie Loiseau qui représentent le Gouvernement. C'est d'ailleurs cette dernière que personne ne connaît qui parlera, dans un discours lamentable, au nom de la France. A Berlin, l'hémicycle était plein. A Paris, à peine 25% des députés sont présents, donnant une image minable de notre pays. 43% des députés Les Républicains sont présents, le MoDem est à 45%. Ces chiffres sont à peine acceptables mais ils sont profondément respectables, à côté des 10% de socialistes présents et des 18% des En Marche présents. Ce groupe représentant à lui tout seul les 3/5<sup>ème</sup> de l'Assemblée, explique les travées vides qui donneront en Allemagne une image pitoyable de la France. Le lendemain, en discutant avec un député En Marche, j'apprendrai qu'ils n'ont même pas eu de rappel de leur président de groupe Richard Ferrand, lui-même en guerre avec François de Rugy, le président de l'Assemblée nationale. Ceci explique peut-être cela.

### **Mardi 23 janvier 2018**

Après les questions, début de l'examen du projet de loi présenté par Gérald Darmanin de simplification administrative. Cet ancien collègue Les Républicains a pris beaucoup de bouteille et présente son texte avec décontraction et talent. Mais si je suis dans l'hémicycle, c'est pour lui remettre une enveloppe : Alain Ferry, président du mémorial d'Alsace-Moselle, m'a donné un dossier : l'Etat avait promis 400 000 euros de subventions et n'en a versé au final que 300 000.

Alors qu'il est à sa place, Gérald Darmanin consulte l'enveloppe, le petit mot que j'y ai mis et me fait signe qu'il fait étudier la question par ses services. Assis tranquillement dans les travées, je sens mon téléphone qui se met à vibrer : un nom s'affiche : « *Laurent Wauquiez* ». Je sors précipitamment de l'hémicycle, Laurent me propose d'entrer au conseil politique des Républicains, ce que j'accepte instantanément. Il me pose néanmoins une question : il a de très nombreuses sollicitations et s'interroge pourquoi je ne demandais rien. Que répondre à cela sinon que les affaires nationales, parisiennes ne m'ont jamais véritablement motivé. J'ai

toujours été d'abord un élu de territoire, un élu local. Mais désormais j'ai un peu de temps, alors pourquoi pas ?

### **Mardi 30 janvier 2018**

Je reviens pour la troisième fois en huit jours à Paris. Samedi, j'ai fait l'aller-retour dans la journée pour assister pour la première fois au Conseil national des Républicains qui, je dois l'avouer, aura été un moment convivial, intéressant, où nous avons vu Valérie Pécresse venir semer le trouble de manière un peu ridicule.

A 10 heures, j'assiste à un groupe de travail avec une dizaine de parlementaires autour de Laurent Wauquiez, sur le thème de l'immigration. De tous côtés, les constats sont alarmants : les flux migratoires explosent, les dépenses aussi, et le sentiment que rien n'est tenu apparaît de plus en plus fortement. Sans parler d'immigration illégale, sans tenir compte des regroupements familiaux et des naissances d'étrangers en France (Mayotte ayant la plus grande maternité de France et peut-être d'Europe), nous en sommes à 260 000 migrants par an sur notre sol. Comment parler de ce sujet sans passer pour un fachos est une équation à laquelle il nous est bien difficile de répondre.

A 11 heures, lors de la réunion de groupe, j'interviens pour soutenir les personnels des prisons mais aussi ceux de nos maisons de retraites, milieu que j'ai beaucoup fréquenté il y a quelques années. La grogne monte malgré la bonne gestion des établissements : physiquement, le travail dans ces établissements est particulièrement lourd.

Je souligne que notre mouvement a un problème : nous voulons toujours réduire le nombre de fonctionnaires, tout en défendant les personnels des forces de sécurité intérieure, de l'armée, des prisons, des hôpitaux, des maisons de retraites. L'heure est-elle venue de mettre de la cohésion dans notre discours ?

Le soir sera particulièrement chargé : à 19 heures, je vais à la maison de l'Alsace sur les Champs Elysées pour les vœux des deux présidents de départements. A 20 heures, j'ai un repas avec mes amis du Cercle de pensée et de réflexion politique I.D. que nous avons créé. A 21h30, je dois être dans l'hémicycle : je présente deux amendements sur la proposition de loi sur le transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes. Plusieurs maires m'ont parlé de cela dans la vallée de la Bruche, j'interviens en fonction de ce qu'ils m'ont dit. Je resterai dans l'hémicycle de 21h45 à 3h20 du matin, soit quasiment six heures d'affilée. La ministre des collectivités locales, Madame Gourault, fait très correctement son travail. Mais la rapporteure, Madame Emilie Chalas est médiocre et parfois arrogante. Elle ne connaît pas le sujet et n'a pas le niveau. C'est juste triste.

Petit détail : chaque député est désormais doté d'une tablette, les tonnes de papier distribué ayant été supprimées. L'affichage des articles et le déroulé de la séance se fait en temps réel. Pour un handicapé du numérique comme moi, c'est un vrai bonheur...

Mais le fait du jour, aujourd'hui, c'est que Jean Rottner a fait des propositions pour la nouvelle collectivité alsacienne. Officiellement sur le transfert de compétences économie et tourisme. J'attendais cela avec espoir, j'avais tort d'attendre.

Je me couche à 3h33. Levé ce matin à 5h30, il va falloir que je dorme vite car dans 4 heures, le réveil sonnera sans pitié contraignant mon envie de faire une bonne grasse-matinée.

### **Mercredi 31 janvier 2018**

A midi, je retourne à la maison de l'Alsace où Manou Massenez et Frédéric Bierry offrent une choucroute à la presse spécialisée et aux parlementaires alsaciens qui font le déplacement. L'ARIA-Alsace est l'association qui regroupe l'industrie agroalimentaire alsacienne qui conserve de très belles marques dans notre région. Vincent Thiébaud, collègue de Haguenau, nous fera mourir de rire en nous disant qu'il a failli appeler le cabinet de Jean Rottner pour lui dire qu'il a bien reçu le brouillon de ses propositions et que maintenant, il aimerait le vrai document.

Après les questions au gouvernement, je pars rapidement en taxi pour la Gare de l'Est. Il y a là toute une petite organisation. Pour pouvoir être sûr de prendre le train de 16h55, il faut que je sois à 16h tapantes dans le taxi. Cela veut dire qu'il faut que je sorte de l'hémicycle quelques minutes avant la fin de la séance. Là, théoriquement, Eric m'attend avec mon bagage et le billet édité par l'Assemblée, qui permet de régler le taxi. La spécialité d'Éric est d'être toujours à ce moment crucial légèrement en retard... Cela me stresse et me rend grognon.

Si je rentre tôt à Strasbourg aujourd'hui, c'est que je suis invité à dîner en tête-à-tête avec Monseigneur Ravel, archevêque de Strasbourg, à l'évêché. Je serai à l'heure, nous passerons deux heures extrêmement agréables, à parler d'Alsace, des questions de fin de vie, de la procréation médicalement assistée et de la gestation pour autrui, sujets sur lesquels le Président de la République a annoncé des évolutions législatives.

Monseigneur Ravel était précédemment évêque aux Armées et m'éclaire sur ce monde que je découvre petit à petit au sein de la commission de la défense.

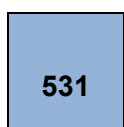
L'intimité de la petite pièce dans laquelle nous avons été nous a permis d'échanger formidablement. Je le rencontrais pour la première fois et je quitte mon interlocuteur avec un grand respect qui dépasse largement la fonction qui est la sienne.



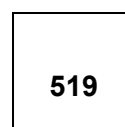
**Textes adoptés**  
**par l'Assemblée nationale**  
***XVème législature***

**Période du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018**

**Légende**



Texte définitivement adopté



Texte adopté en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>de</sup> lecture  
en attente d'adoption définitive

## Textes adoptés définitivement

<b>10</b>	Projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances les mesures pour le <b>renforcement du dialogue social</b>	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>1er août 2017</b>
<b>11</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de la convention <b>d'entraide judiciaire en matière pénale</b> entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la <b>République algérienne</b> démocratique et populaire	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>2 août 2017</b>
<b>12</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la <b>République algérienne</b> démocratique et populaire relatif aux échanges de jeunes actifs	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>2 août 2017</b>
<b>13</b>	Projet de loi autorisant la ratification du protocole additionnel à la convention du Conseil de l'Europe pour la <b>prévention du terrorisme</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>2 août 2017</b>
<b>14</b>	Projet de loi autorisant la ratification du protocole relatif à la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime et du protocole relatif au protocole pour la <b>répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>2 août 2017</b>
<b>15</b>	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2016-1360 du 13 octobre 2016 modifiant la <b>partie législative du code des juridictions financières</b>	Adopté sans modification en 2e lecture le <b>2 août 2017</b>
<b>16</b>	Projet de loi pour la <b>confiance dans la vie politique</b>	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>3 août 2017</b>
<b>18</b>	Projet de loi organique pour la <b>confiance dans la vie politique</b>	adopté en Lecture définitive le <b>9 août 2017</b>
<b>20</b>	Projet de loi autorisant la ratification de l'avenant modifiant la convention du 14 janvier 1971 entre la France et le Portugal tendant à éviter les doubles impositions et à établir des <b>règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>4 octobre 2017</b>
<b>21</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume hachémite de <b>Jordanie</b> relatif au <b>statut de leurs forces</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>4 octobre 2017</b>

<b>22</b>	Projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la République française et la République portugaise relatif à l'assistance et à la coopération dans le domaine de la sécurité civile et l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de <b>Luxembourg</b> relatif à l'assistance et à la coopération dans le domaine de la <b>protection et de la sécurité civiles</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>4 octobre 2017</b>
<b>23</b>	Projet de loi autorisant la ratification du protocole sur les privilèges et immunités de la <b>juridiction unifiée du brevet</b>	Adopté en 1re lecture le <b>4 octobre 2017</b>
<b>25</b>	Projet de loi renforçant la <b>sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme</b>	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>11 octobre 2017</b>
<b>26</b>	Résolution modifiant le <b>Règlement de l'Assemblée nationale</b>	Adoptée le <b>11 octobre 2017</b>
<b>32</b>	Projet de loi de <b>finances rectificative pour 2017</b>	Adopté en Lecture définitive le <b>14 novembre 2017</b>
<b>42</b>	Résolution sur le détachement des <b>travailleurs au sein de l'Union européenne</b>	Considérée comme définitive en application de l'article 151-7 du Règlement le <b>6 décembre 2017</b>
<b>43</b>	Proposition de loi créant un dispositif de <b>don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants</b> de personnes en perte d'autonomie ou présentant un handicap	Adoptée en 1re lecture le <b>7 décembre 2017</b>
<b>48</b>	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2017-717 du 3 mai 2017 <b>portant création de l'établissement public Paris La Défense</b>	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>14 décembre 2017</b>
<b>51</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de la convention <b>d'entraide judiciaire en matière pénale</b> entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du <b>Costa Rica</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>18 décembre 2017</b>
<b>52</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de la <b>convention d'extradition</b> entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du <b>Costa Rica</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>18 décembre 2017</b>
<b>53</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d' <b>Andorre</b> relatif à la <b>coopération transfrontalière en matière policière et douanière</b>	Adopté en 1re lecture le <b>18 décembre 2017</b>
<b>54</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d' <b>Andorre</b> relatif à la <b>coopération technique et à l'assistance mutuelle en matière de sécurité civile</b>	Adopté en 1re lecture le <b>18 décembre 2017</b>

<b>56</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse relatif à la <b>fiscalité applicable dans l'enceinte de l'aéroport de Bâle-Mulhouse</b>	Adopté sans modification en 1re lecture le <b>18 décembre 2017</b>
<b>59</b>	Projet de loi ratifiant l' <b>ordonnance</b> n° 2017-644 du 27 avril 2017 relative à l'adaptation des dispositions législatives relatives au <b>fonctionnement des ordres des professions de santé</b>	Adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>18 décembre 2017</b>
<b>62</b>	Projet de loi <b>mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures</b> et portant diverses dispositions relatives à l'énergie et à l'environnement	Adopté en Lecture définitive le <b>19 décembre 2017</b>
<b>65</b>	Projet de loi de <b>finances pour 2018</b>	Adopté en Lecture définitive le <b>21 décembre 2017</b>
<b>66</b>	Projet de loi de <b>programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022</b>	Adopté en Lecture définitive le <b>21 décembre 2017</b>
<b>67</b>	Projet de loi de <b>finances rectificative pour 2017</b>	Adopté en Lecture définitive le <b>21 décembre 2017</b>
<b>68</b>	Proposition de loi relative à l'exercice des compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la <b>gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations</b>	Adoptée, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution le <b>21 décembre 2017</b>
<b>69</b>	Résolution sur le <b>marché unique du numérique</b>	Considérée comme définitive en application de l'article 151-7 du Règlement le <b>31 décembre 2017</b>
<b>70</b>	Proposition de loi relative aux <b>modalités de dépôt de candidature aux élections</b>	Adoptée sans modification en 2e lecture le <b>18 janvier 2018</b>
<b>Textes en cours d'examen au Parlement</b>		
<b>36</b>	Projet de loi ratifiant diverses <b>ordonnances</b> prises sur le fondement de la loi n° 2017-1340 du 15 septembre 2017 d'habilitation à prendre les mesures pour le <b>renforcement du dialogue social</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>28 novembre 2017</b>
<b>38</b>	Résolution relative à l' <b>engagement associatif et à sa reconnaissance</b>	Adoptée le <b>30 novembre 2017</b>
<b>45</b>	Proposition de loi permettant une <b>bonne application du régime d'asile européen</b>	Adoptée en 1re lecture le <b>7 décembre 2017</b>
<b>46</b>	Projet de loi ratifiant l' <b>ordonnance</b> n° 2016-131 du 10 février 2016 portant <b>réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations</b>	Modifié en 1re lecture le <b>11 décembre 2017</b>
<b>55</b>	Projet de loi autorisant l'approbation de l'amendement au <b>protocole de Montréal</b> du 16 septembre 1987 relatif à des <b>substances qui appauvrissent la couche d'ozone</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>18 décembre 2017</b>
<b>57</b>	Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de <b>partenariat et de coopération renforcé</b> entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République du <b>Kazakhstan</b> , d'autre part	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>18 décembre 2017</b>



<b>58</b>	Projet de loi autorisant l'approbation du protocole annexe à la convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire sur la sécurité sociale du 1er octobre 1980 relatif aux soins de santé programmés dispensés en France aux <b>ressortissants algériens assurés sociaux et démunis non assurés sociaux résident en Algérie</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>18 décembre 2017</b>
<b>60</b>	Projet de loi ratifiant l' <b>ordonnance</b> n° 2017-48 du 19 janvier 2017 relative à la profession de physicien médical et l' <b>ordonnance</b> n° 2017-50 du 19 janvier 2017 relative à la <b>reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé</b>	Adopté en Nouvelle lecture le <b>18 décembre 2017</b>
<b>61</b>	Projet de loi relatif à l' <b>orientation et à la réussite des étudiants</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>19 décembre 2017</b>
<b>64</b>	Projet de loi relatif à l' <b>organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>20 décembre 2017</b>
<b>71</b>	Proposition de loi visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à <b>relancer la politique du logement en outre-mer</b>	Adoptée en 1re lecture le <b>18 janvier 2018</b>
<b>73</b>	Projet de loi pour un <b>Etat au service d'une société de confiance</b>	Adopté en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>30 janvier 2018</b>
<b>74</b>	Proposition de loi relative à la mise en œuvre du <b>transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</b>	Adoptée en 1re lecture, après engagement de la procédure accélérée, le <b>30 janvier 2018</b>
<b>76</b>	Projet de loi portant <b>diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité</b>	Modifié en 1re lecture le <b>31 janvier 2018</b>

**NB :**

- **Projet de loi** : à l'initiative du Gouvernement.
- **Proposition de loi** : à l'initiative d'un parlementaire ou d'un groupe de parlementaires.



# Les questions au Gouvernement

*Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018*

**L'Assemblée nationale consacre deux séances par semaine à ces questions, le mardi et le mercredi après-midi, de 15 heures à 16 heures.**

**Avant chaque séance et au plus tard à 14 heures, les groupes, qui disposent d'un temps de parole tenant compte de leurs effectifs, font parvenir à la Présidence le nom du ou des auteurs de leurs questions et des ministres auxquels ces questions sont posées. Le thème des questions n'a pas à être communiqué.**

**En séance, le Président appelle les questions selon un ordre qui vise à permettre à chacun des groupes d'intervenir le premier une fois par séance, et de faire alterner les questions posées par les membres des groupes de la majorité et par ceux des groupes de l'opposition. L'ordre d'appel est arrêté suivant les règles fixées par les nouvelles modalités d'organisation des séances de questions au Gouvernement.**

**Le temps disponible par intervenant est fixé à 2 minutes. Ainsi, une quinzaine de questions peuvent être appelées en séance.**

**La retransmission télévisée en direct des séances de questions au Gouvernement est assurée par LCP-Assemblée nationale.**

**Chaque député peut poser une question au Gouvernement une ou deux fois par an.**

**2 718 questions au Gouvernement ont été posées au cours de la XIV<sup>ème</sup> législature.**

**Personnellement, j'ai été autorisé à poser ma première question sous la XV<sup>ème</sup> mandature le 22 novembre 2017 (et treizième depuis mon élection comme député en 2012).**

**Pour votre complète information, je vous transmets ci-après le texte de mon intervention.**

## Question au Gouvernement – 22 novembre 2017

### *Mode de scrutin des élections législatives*

**M. Laurent Furst :** Monsieur le Premier ministre,

Je ferai d'abord une réflexion. La question de Christian Jacob concernait le conflit d'intérêts potentiel entre la noble fonction de président de parti et celle, tout aussi noble, de ministre chargé des relations avec le Parlement, c'est-à-dire des relations avec les partis représentés ici. Sa question portait sur ce point précis et, à cet instant, notre interrogation reste pleine et entière.

J'en viens à ma question. Depuis 1958, sous la Ve République, à quinze reprises, une majorité parlementaire stable, permettant de gouverner, s'est dégagée des élections législatives. L'Assemblée actuelle permet au Président de la République de disposer d'une majorité homogène et d'avoir les mains libres. Cette assemblée permet aussi de représenter presque tous les courants de pensée majeurs de notre vie politique. Cette clarté et cette stabilité sont le fait d'une seule disposition, le scrutin majoritaire pour les élections législatives. Ce mode de scrutin constitue un élément structurel fondamental de l'équilibre de nos institutions.

Or vous voulez réformer cette élection en panachant demain scrutins proportionnel et majoritaire. Sur ce point, nous vous appelons, monsieur le Premier ministre, à être extrêmement prudent. Regardez ce qui se passe en Allemagne, dont l'élection repose sur un scrutin mixte. Les élections ont eu lieu sans effet majoritaire pour le parti qui les a emportées et, après plus de deux mois d'interminables négociations, la Chancelière n'a pas réussi à unir des courants éloignés les uns des autres, qui devraient pourtant se mettre au service de leur pays.

Jusqu'à présent, la France a été totalement préservée de ce type de situation. En changeant ce qui fonctionne, nous pensons qu'il y a un risque de perdre deux des avantages de nos institutions que sont la cohérence gouvernementale et, surtout, la stabilité. Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : pouvez-vous assurer au peuple de France que ces avantages importants pour la gouvernance de notre pays seront respectés demain, quoi qu'il arrive ?

**M. François de Rugy :** la parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Gérard Collomb :** Monsieur le député, comme vous le savez, le Président de la République a pris deux engagements au cours de la campagne électorale. Le premier, c'était de réduire le nombre de députés, et il entend le faire, car un certain nombre de nos concitoyens s'interrogent sur la composition de notre assemblée et estiment que nous pourrions utilement réduire le nombre des députés.

Son deuxième engagement, c'était en effet d'introduire une dose de proportionnelle. Mais je crois qu'il a le souci, tout comme vous, monsieur le député, d'assurer la stabilité de notre assemblée.

Peut-être est-il un peu plus optimiste que vous, et lui arrive-t-il de penser que des députés tels que vous pourraient rejoindre demain la majorité pour la rendre encore plus stable. Mais sans doute est-ce là un excès d'optimisme.

En tout cas, il va consulter le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, ainsi que les présidents des groupes. M. Christian Jacob pourra donc s'exprimer librement et faire valoir la parole de votre groupe.

# Les questions cribles

*Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018*

**Les séances de questions cribles ont lieu lors des semaines de contrôle de l'action du Gouvernement par le Parlement.**

**Il s'agit de séances dédiées à certaines thématiques en particulier au cours desquelles les députés peuvent interroger le ministre concerné sur la politique menée.**

**J'ai posé ma première question crible de la XV<sup>ème</sup> mandature le 17 janvier dernier (et quatrième depuis mon élection en 2012).**

**J'ai ainsi pu interroger le ministre de l'Intérieur sur la politique migratoire du Gouvernement : je lui ai demandé quel était l'état des capacités d'accueil de la France et donc, combien de migrants notre pays pouvait encore accueillir.**

## Question crible – 17 janvier 2018

### ***Capacités d'accueil de migrants de la France***

**M. Laurent Furst :** Monsieur le ministre d'État, la question que je me pose fondamentalement au sujet de l'immigration est celle-ci : combien d'immigrés pouvons-nous encore accueillir en France ? La France a accueilli de nombreux migrants depuis un siècle. Après une immigration intra-européenne, a suivi une immigration africaine et moyen-orientale qui, par ses spécificités, suscite des interrogations dans notre société.

Aujourd'hui, nos concitoyens notent qu'il y a plusieurs formes d'immigration : des migrants politiques, dont les démarches s'inscrivent dans la tradition d'accueil de notre nation ; des migrants économiques, que nous ne pouvons plus accueillir en nombre ; des migrations liées au regroupement familial, dont nous avons du mal à appréhender l'importance ; des naissances sur le sol français qui, par le droit du sol, permettent aux enfants et à leurs parents de rester en France. Qui sait que la première maternité de France et, peut-être, d'Europe est celle de Mayotte ?

Les questions migratoires sont extrêmement difficiles à appréhender et à évoquer, tant elles suscitent de passions. Les migrants sont des hommes, et personne ne quitte de gaîté de cœur sa terre natale. Cependant, nombre de Français s'interrogent, souvent dans le silence, sur les conséquences de migrations qui modifient les équilibres démographiques et sociaux de la nation.

En vous posant cette question, monsieur le ministre d'État, je n'oublie pas que, en Europe, l'extrême-droite dirige la Hongrie et est entrée au gouvernement autrichien. Je n'oublie pas non plus que le Brexit s'est joué en grande partie sur les questions migratoires. Enfin, je mesure à quel point la démocratie allemande est déstabilisée par la montée de l'extrême-droite, ce pays étant privé de gouvernement depuis cinq mois.

Pour résumer les choses, je crains que la poussée migratoire ne soit un facteur de raidissement, voire de délitement, de notre société, situation dangereuse à terme pour notre démocratie. En même temps, je mesure à quel point cette poussée risque de s'amplifier, sachant par exemple que l'Afrique passera de 1,2 à 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050. Face à tous ces éléments, ma question est, me semble-t-il, de bon sens : monsieur le ministre d'État, combien d'immigrés la France peut-elle encore accueillir ?

**Mme Annie Genevard :** La parole est à M. le ministre d'État.

**M. Gérard Collomb :** Comme vous l'avez souligné, monsieur le député, l'Afrique verra sa population doubler d'ici à 2050. Le simple bon sens montre que ce n'est pas l'Europe qui pourra accueillir les 1,2 milliard d'habitants nouveaux. Cela veut dire qu'il faut développer les économies africaines. Pour ce faire, il faut d'ailleurs que nous puissions éradiquer le terrorisme, qui mine le développement dans certaines zones et les a fait reculer par rapport à la situation qui était la leur il y a un certain nombre d'années.

C'est pourquoi nous allons présenter un projet de loi que nous voulons équilibré, qui permettra d'accueillir, dans des conditions de dignité, celles et ceux que nous pouvons et devons accueillir. Notre société connaît déjà d'importantes fractures. Si nous envoyons demain les personnes que nous accueillons dans les villes qui ont déjà de graves problèmes – économiques, sociaux, voire d'identité –, nous aurons de grandes difficultés, et c'est la nation elle-même qui sera remise en question.

Je rappelle toujours les propos d'un grand historien : la nation est « un plébiscite de tous les jours ». Cela veut dire qu'il faut gagner l'adhésion de chacune et de chacun, ce qui implique de ne pas fracturer notre société. C'est aussi ce qui guide notre politique d'asile et d'immigration.

# **Interventions en** **Séance publique**

*Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 30 janvier 2018*

Je suis intervenu à 20 reprises sur plusieurs textes examinés par le Parlement lors de ces six derniers mois :

## **5 interventions sur le projet de loi interdisant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire national :**

- 3 et 4 octobre 2017 : A deux reprises pour appeler le Gouvernement à plus de prudence dans les choix stratégiques qu'il fait en matière énergétique, notamment celui de s'interdire toute exploration ou exploitation des hydrocarbures à terme alors que nul ne sait de quoi l'avenir sera fait.
- 4 octobre 2017 : Pour demander au Gouvernement un rapport sur sa stratégie énergétique.
- 4 octobre 2017 : Le même jour pour faire modifier le terme « équilibre économique » que le Gouvernement entend assurer aux fournisseurs d'énergie mais qui ne recouvre pas de réalité juridique. Le Gouvernement a finalement suivi cette préconisation en réécrivant l'article en question dans le projet de loi.
- 4 octobre 2017 : Enfin pour obtenir que les Terres australes et antarctiques françaises ne soient pas concernées par l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures.

## **7 interventions sur le projet de budget de l'Etat pour 2018 :**

- 8 novembre 2017 : A plusieurs reprises pour défendre les emplois aidés que le Gouvernement entendait réduire drastiquement. Lors de cette séance au cours de laquelle le Gouvernement et sa majorité ont refusé tout amendement de l'opposition, j'ai également dénoncé un comportement fermé qui rend tout travail parlementaire inutile.
- 8 novembre 2017 : Pour défendre les maisons de l'emploi, que le Gouvernement avait demandé aux collectivités d'ouvrir avant de réduire les subventions qui devaient leur être allouées.
- 15 novembre 2017 : pour rappeler au rapporteur du projet de budget que les collectivités n'étaient pas aussi bien traitées qu'il l'assurait : le budget consiste juste en une stabilisation d'une situation difficile suite à la forte baisse des dotations des collectivités locales et pour en rappeler une des conséquences : le manque d'entretien des infrastructures gérés par les collectivités.
- 15 novembre 2017 : au cours de la même séance pour apporter mon soutien aux députés corses. Ceux-ci, rappelant une situation de sécheresse grave sévissant sur l'île, demandait un secours exceptionnel de l'Etat qui leur a été refusé.

### **1 intervention sur l'accord franco-suisse sur la fiscalité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse :**

- 18 décembre 2017 : pour souligner l'importance de cet accord : l'aéroport qui accueille presque 8 millions de passagers offre 7000 emplois directs et 18 000 indirects. J'ai dénoncé les propos odieux à l'égard de la Suisse, pays dans lequel travaillent 160 000 travailleurs frontaliers Français, dont 36 000 Alsaciens.

### **1 intervention sur l'accord entre de coopération économique entre l'Union européenne et le Kazakhstan :**

- 18 décembre 2017 : même si le Kazakhstan n'apporte pas de garanties en matière de liberté publique, le pragmatisme nous impose de faire du commerce et de défendre les intérêts de la France en rappelant que les échanges avec un pays constituent souvent une première marche vers la démocratisation de celui-ci.

### **1 intervention sur l'accord entre la France et l'Algérie pour la prise en charge par la France de certains traitements médicaux programmés non-réalisables en Algérie :**

- 18 décembre 2017 : pour donner la position de vote de mon groupe politique : nous sommes favorables à ce texte mais sommes inquiets de la situation financière des hôpitaux français et du coût de l'Aide Médicale d'Etat (AME : soins gratuits pour les étrangers).

### **5 interventions sur la proposition de loi visant à donner un délai supplémentaire pour l'exercice des compétences eau et assainissement par les intercommunalités :**

- 30 janvier 2018 : pour déplorer qu'après une loi NOTRe mal préparée, il faille déjà revenir sur le sujet du transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités, décidé sans concertation préalable.
- 30 janvier 2018 : le même soir, pour décaler la date effective du transfert de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2030 et non au 1<sup>er</sup> janvier 2026 comme cela est envisagé par le Gouvernement. **C'est au cours de cette intervention que nous avons eu confirmation que la date des prochaines élections municipales était maintenue à 2020.**
- 30 janvier 2018 : par la suite, j'ai suggéré qu'en plus du report de la date du transfert effectif de ces compétences, il soit admis que les petites communes qui souhaiteraient déroger individuellement au transfert de ces compétences le puissent, indépendamment de l'effectivité du transfert pour les autres communes de l'intercommunalité.
- 30 janvier 2018 : j'ai vigoureusement dénoncé le transfert obligatoire sans discussion ni évaluation de l'assainissement pluvial vers les intercommunalités, intégré de nuit et par amendement de la rapporteure dans le texte de loi. Ce transfert pourrait engendrer à terme le passage obligatoire aux intercommunalités de la compétence voirie.



# Interventions en Commission

*Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018*

J'ai pris la parole lors de 15 réunions de la commission défense et ai participé à deux visites organisées par la Commission défense. Il est important de souligner que la plupart des auditions de la commission défense sont classées secret-défense en raison des fonctions des personnalités auditionnées et des informations qu'ils peuvent alors communiquer. C'est la raison pour laquelle 12 de mes interventions ne sont pas rendues publiques. Je ne les développerai donc pas dans ce document.

## **Auditions de la commission défense :**

- **3 octobre 2017** : Audition à huis-clos de Mme Florence Parly, ministre des armées. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **5 octobre 2017** : Audition publique d'organisations syndicales représentatives des personnels non-militaires de la défense. J'ai demandé quelle était la pyramide des âges des fonctionnaires de la défense et comment la transmission des savoirs et expériences se faisait entre générations.
- **10 octobre 2017** : Audition à huis-clos du Général Richard Lizurey, directeur général de la gendarmerie nationale, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **11 octobre 2017** : Audition à huis-clos de l'Amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major marine, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **11 octobre 2017** : Audition à huis-clos du Général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **11 octobre 2017** : Audition à huis-clos de M. Jean-Noël Barre, délégué général pour l'armement, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **17 octobre 2017** : Audition à huis-clos de M. Arnaud Danjean, président du comité de rédaction de la revue stratégique, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **18 octobre 2017** : Audition à huis-clos du Général André Lanata, chef d'état-major de l'armée de terre, sur le projet de loi de finances 2018. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*

- **21 novembre 2017** : Audition publique du groupe de liaison du conseil supérieur de la fonction militaire venue témoigner de la condition militaire. Je suis intervenu pour demander quelle était l'ambiance générale et le moral des soldats au sein des armées.
- **22 novembre 2017** : Audition à huis-clos de Mme Caroline Gervais, ingénieure générale de l'armement, sur l'état d'avancement du projet source Solde. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **6 décembre 2017** : Audition à huis-clos du Général Gaëtan Poncelin de Raucourt, secrétaire général de la garde nationale. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **13 décembre 2017** : Audition publique de M. Joseph Zimet, directeur général de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Mon intervention portait sur la mémoire des 50 000 Alsaciens-Mosellans, contraints de combattre dans les armées du Kaiser pendant le conflit et effacés de la mémoire nationale. *Mon intervention se trouve en pièce annexe.*
- **19 décembre 2017** : Audition à huis-clos de l'Amiral Laurent Isnard, commandant les opérations spéciales. Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.
- **17 janvier 2018** : Audition à huis clos de la médecin général des armées Mme Maryline Gyax Généro, directrice centrale du service de santé des armées. *Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.*
- **24 janvier 2018** : Audition à huis-clos de M. François Geleznikoff, directeur des applications militaires du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Mon intervention, comme tous les échanges de cette réunion, n'est pas publique.

#### **Visites organisées par la commission défense :**

- **4 et 5 septembre 2017** : Participation aux Universités d'été de la Défense à Toulon avec visite du Bâtiment de Projection et de Commandement *Mistral*, conférences, démonstrations en vol, rencontres avec des industriels du secteur de l'armement, visite du site industriel de Naval Group à Ollioules.
- **19 septembre 2017** : Visite et présentation de l'Armée de Terre sur le campus de Satory, échanges avec les militaires lors des ateliers opérations extérieures, opérations intérieures, combattant de l'armée de Terre et programme Scorpion.
- **9 novembre 2017** : Visite du site d'ArianeGroup des Mureaux et suivi d'un déjeuner avec son PDG, Alain Charneau.

## Annexe

### Intervention lors de l'audition de Joseph Zimet, directeur général de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

---

Lors de la bataille de Sedan le 1<sup>er</sup> septembre 1870, les armées françaises ont été défaites, ce qui a conduit la France à signer le traité de Francfort le 10 mai 1871. Les éléments de ce traité avaient été validés par l'Assemblée le 1er mars 1871 par 546 voix pour, 107 contre et 23 abstentions.

C'est donc de manière légale, volontaire, pour sauver l'essentiel que la France cède en 1871 les deux départements alsaciens et la Moselle *qui redeviennent allemands* :

- *223 années après son rattachement à la France pour ce qui concerne l'Alsace,*
- *319 années pour ce qui concerne la Moselle.*

Résultat : lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, les Alsaciens et Lorrains de Moselle, Allemands depuis 43 années, ont fait leur devoir dans l'armée du Kaiser, et ce jusqu'à la fin du conflit.

Au final, sur les 380 000 Alsaciens et Mosellans qui ont servi dans l'armée allemande (dont l'immense majorité a été envoyée sur le front russe), 50 000 Alsaciens-Mosellans sont morts. Leurs noms sont gravés sur nos monuments aux morts où est portée l'inscription : « *A nos morts* » et non « *Morts pour la France* ».

Ma question est simple : dans le cadre de la mission qui est la vôtre, ces Alsaciens Mosellans, allemands parce que la France a été défaite et parce qu'elle a renoncé à l'Alsace-Moselle, auront-ils le droit de cité dans le cadre d'une vision historique juste et sincère, ou seront-ils encore une fois effacés, transparents, oubliés.

*NB : Population Alsace Moselle en 1910 : 1 874 014 Habitants*



# **Les questions écrites**

*Du 1<sup>er</sup> août 2017 au 31 janvier 2018*

Elles sont adressées aux ministres dans le but soit d'obtenir des éclaircissements sur des points particuliers de la législation, soit de faire préciser un aspect de la politique du Gouvernement. Ce dernier dispose d'un délai théorique de deux mois pour y répondre. Les questions écrites – plus de 104 000 lors de la XIV<sup>ème</sup> mandature – sont publiées chaque semaine, ainsi que les réponses des ministres, au Journal Officiel (JO), édition des Questions de l'Assemblée nationale.

Pour votre parfaite information, je vous adresse ci-après la liste des 19 questions écrites que j'ai posées depuis le mois d'août dernier et qui ont été publiées au Journal Officiel.

Date de publication au JO	Ministère interrogé	Texte de la Question Ecrite
<p>QE n°610 Publiée au JO le <b>08/08/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°4</b></p>	<p><b>Agriculture</b></p> <p><i>Diplôme de dentiste équin</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la reconnaissance de la profession de technicien dentaire équin. La publication au Journal officiel du décret n° 2016-1374 du 12 octobre 2016 fixant les compétences adaptées à la réalisation d'actes de dentisterie sur les équidés et de l'arrêté du même jour relatif aux connaissances et savoir-faire associés aux compétences adaptées à la réalisation d'actes de dentisterie sur les équidés a permis de lister les savoir-faire et compétences nécessaires pour cette pratique, précisant ainsi cette profession. La profession de technicien dentaire équin sera donc soumise à agrément à compter du 31 juillet 2019. Pourtant, plus de dix mois après la publication de ces textes réglementaires, la profession de technicien dentaire équin n'est toujours pas référencée au sein du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il souhaite savoir quand ce référencement sera effectif. Par ailleurs, l'annexe à l'arrêté du 12 octobre 2016 précise que la fédération française des techniciens dentaires équins (FFTDE) délivre le diplôme de technicien dentaire équin. Il revient au GIPSA (groupement d'intérêt public formation santé animale et auxiliaire vétérinaire) de procéder à la validation des acquis d'expérience. Il souhaite donc savoir si la FFTDE, dont certains de ses adhérents et membres des instances dirigeantes dirigent des centres de formation aux soins dentaires équins, est en droit de valider les acquis d'expérience avant transmission des dossiers des demandeurs au GIPSA comme elle indique le faire.</p>
<p>QE n°701 Publiée au JO le <b>15/08/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°5</b></p>	<p><b>Fonction publique</b></p> <p><i>préfets en mission de service public</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur le nombre d'agents du corps préfectoral en mission de service public relevant du Gouvernement ainsi que la part de ce corps et la masse salariale qu'il représente. Il lui demande enfin de bien vouloir lui communiquer les missions auxquelles sont attachés ces agents et les objectifs qui leur ont été assignés dans le cadre de leurs missions.</p>
<p>QE n°702 Publiée au JO le <b>15/08/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°6</b></p>	<p><b>Fonction publique</b></p> <p><i>Préfets en disponibilité ou hors-cadre</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le nombre d'agents du corps préfectoral actuellement mis en disponibilité d'office en attente de réintégration ainsi que la part de ce corps et la masse salariale qu'ils représentent. Il lui demande enfin de bien vouloir lui communiquer le nombre d'agents publics du corps préfectoral concernés par les autres formes de la mise en disponibilité, en détachement ou en position hors-cadre.</p>
<p>QE n°715 Publiée au JO le <b>15/08/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°7</b></p>	<p><b>Défense</b></p> <p><i>Souveraineté sur les TAAF</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge Mme la ministre des armées sur le contrôle et la surveillance de la zone économique exclusive des Terres australes et antarctiques françaises par la marine nationale. Il souhaite avoir un bilan des arraisonnements réalisés et des infractions relevées sur les trois dernières années.</p>
<p>QE n°939 Publiée au JO le <b>05/09/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°8</b></p>	<p><b>Solidarités et santé</b></p> <p><i>Calcul de la retraite – service national</i></p>	<p>M. Laurent Furst attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des Français ayant effectué leur service national et dont la période correspondante entre dans le calcul du montant de leur pension de retraite. Cette situation est particulièrement fréquente pour ceux des Français qui ont des carrières incomplètes ou partiellement couvertes par des régimes spéciaux. Le reliquat d'années de cotisation au régime général, par la prise en compte des revenus des vingt-cinq meilleures années, intègre alors souvent le service national. Le service national étant un devoir civique qu'ils ont rempli en interrompant leur carrière professionnelle, il est injuste qu'ils soient pénalisés une seconde fois par la prise en compte de cette période dans le calcul de leur retraite. Aussi, il souhaite savoir quelles solutions le Gouvernement pourrait envisager pour que le service national ne soit pas intégré dans le calcul des pensions de retraites.</p>
<p>QE n°1018 Publiée au JO le <b>12/09/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°9</b></p>	<p><b>Numérique</b></p> <p><i>Fracture numérique – aide aux associations</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé du numérique, sur l'accentuation à venir de la fracture numérique. Celle-ci devrait en effet être amplifiée dans les années à venir par la multiplication des démarches administratives en ligne voire leur systématisation (ce sera le cas en particulier de la déclaration des revenus à partir de 2019). Acteurs clé de la résorption de cette fracture, de nombreux particuliers et associations prennent bénévolement de leur temps libre pour former ceux des Français qui sont les plus éloignés d'Internet, en particulier nombre de séniors. Il souhaite donc savoir comment le Gouvernement entend soutenir ces initiatives visant à résoudre la fracture numérique. Il suggère notamment que le Gouvernement crée une bibliothèque numérique de matériel pédagogique à destination de tous ces formateurs associatifs et particuliers. S'y pourraient trouver des tutoriels et des déclarations fictives à destination des administrations (trésor public, sécurité sociale...) afin d'accompagner ces formations.</p>

<p>QE n°1140 Publiée au JO le <b>19/09/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°10</b></p>	<p><b>Garde des Sceaux</b></p> <p><i>Sortie du territoire de mineurs placés en famille d'accueil</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés inhérentes aux déplacements à l'étranger organisés avec des jeunes mineurs placés en familles d'accueil. En effet, tout déplacement à l'étranger d'un mineur impose une autorisation de sortie de territoire. Cette autorisation de sortie de territoire, obligatoire pour tout déplacement de mineur à l'étranger sans l'un de ses parents ou son responsable légal, implique une démarche avec formulaire signé de l'un des parents ou du représentant légal. En ce qui concerne les enfants confiés et placés, la personne à qui l'enfant est confiée n'est pas habilitée à autoriser la sortie du territoire, seul l'un des parents ou le responsable légal peut le faire. Or en de nombreuses occasions, cette autorisation est refusée ou négligée par les parents. L'enfant est la première victime de ce refus, sa famille d'accueil la deuxième. Le préjudice est particulièrement important pour les enfants placés dans des familles vivant dans des régions frontalières et pour lesquelles la traversée de frontière est un acte courant de la vie quotidienne (congés, courses, déplacements scolaires). Le retrait de l'autorité parentale est la seule procédure permettant de dépasser ce blocage mais reste une procédure lourde et peu pertinente comme réponse à ce type d'obstructions. Aussi, il lui demande quelle délégation systématique d'une partie de l'autorité parentale (impliquant notamment l'autorisation de sortie du territoire) pourrait être envisagée en ce qui concerne le placement en famille d'accueil pour permettre aux familles d'accueil de signer une autorisation de sortie de territoire en lieu et place des parents ou représentant légal.</p>
<p>QE n°1247 Publiée au JO le <b>26/09/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°11</b></p>	<p><b>Agriculture</b></p> <p><i>Assurances récoltes – seuil de déclenchement</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les critères d'application de l'assurance-récolte appelée « contrat de multirisques climatiques ». Ce dispositif ne s'applique que passé un seuil de pertes fixé à 30 % par rapport à la production moyenne des cinq dernières années. Or la possible succession de plusieurs mauvaises années (comme le vignoble français dans son ensemble a pu en connaître en 2015 et 2016) empêche le déclenchement du mécanisme d'indemnisation et ne dédommage pas l'aléa climatique bien réel. Le Parlement européen réfléchit actuellement à un abaissement du seuil d'indemnisation à 20 % de pertes. Il lui demande donc d'appuyer cet ajustement auprès de la Commission européenne et de ses homologues du Conseil de l'Union européenne.</p>
<p>QE n°1965 Publiée au JO le <b>17/10/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°12</b></p>	<p><b>Intérieur</b></p> <p><i>Fourrières municipales – mutualisations</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'application de l'article R. 325-19 du code de la route relatif à l'institution de services publics de fourrières pour automobiles. Aux termes de cet article, chaque fourrière doit relever d'une autorité publique unique, celle-ci pouvant être le maire, le président d'un établissement public de coopération intercommunale, le président du conseil départemental et à Paris, le maire de Paris (article L. 325-13 du même code). L'interprétation stricte de cet article R. 325-19 crée de nombreuses difficultés. En effet, lorsque la taille de la commune n'est pas pertinente pour l'installation d'une fourrière municipale, la logique serait que l'intercommunalité se saisisse de la question. Or cette « mutualisation » du service public de la fourrière, qui est l'esprit de cet article, n'est pas non plus l'échelon pertinent car souvent trop étroit. À titre d'exemple, le département du Bas-Rhin compte 518 communes, 24 établissements publics de coopération intercommunale, et 9 fourrières. L'échelon communal reste dans l'absolu le plus approprié pour la gestion de la fourrière, compte tenu du pouvoir de police du maire. La réponse apportée jusque-là à ce problème d'optimalité des tailles des collectivités a été que plusieurs communes confient à un même délégataire la gestion du service public de fourrière. Ce fonctionnement de bon sens est efficace. Il l'invite donc à introduire plus de souplesse dans la délégation du service public de fourrière.</p>
<p>QE n°2172 Publiée au JO le <b>24/10/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°13</b></p>	<p><b>Premier ministre</b></p> <p><i>Autorités administratives indépendantes, organismes publics – nombre exact</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge M. le Premier ministre sur le nombre d'autorités administratives indépendantes et de commissions ou instances consultatives placées sous la tutelle d'un ministère ou d'une instance interministérielle créées au cours de la XIVème législature de l'Assemblée nationale. Au cours de la législature, 321 projets de lois et 100 propositions de lois ont été adoptés. Nombre d'entre eux ont, par leurs dispositions, fusionné ou créé de nouvelles autorités administratives et commissions diverses relevant du pouvoir exécutif. Il souhaite avoir le bilan des entités qui ont été supprimées au cours de la législature et le décompte de celles qui ont été créées dans le même temps.</p>

<p>QE n°2943 Publiée au JO le <b>14/11/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°14</b></p>	<p><b>Sports</b></p> <p><i>Obligation du certification de non contre-indication à la pratique du sport en compétition</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la ministre des sports sur l'obligation pour tout sportif non licencié de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition pour participer à une manifestation sportive. Ce certificat médical doit d'ailleurs être renouvelé chaque année. Cette obligation a comme conséquence de surcharger voire saturer les cabinets médicaux de patients souvent en parfaite santé mais contraints de demander une consultation médicale pour obtenir le certificat. À l'heure où les déserts médicaux se multiplient, cette démarche engorge encore un peu plus les cabinets médicaux. La France est le seul pays d'Europe occidentale à imposer cette contrainte, là où plusieurs voisins (Allemagne, Luxembourg, Suisse notamment) exigent simplement que la personne voulant participer à une compétition sportive assure par écrit avoir pris ses précautions pour que son état de santé soit compatible avec la participation à l'épreuve. Le compétiteur est ainsi responsabilisé. Il lui demande donc de desserrer les conditions de participation à des compétitions sportives pour les sportifs non-licenciés en renonçant au certificat médical de non contre-indication en faisant appel à la responsabilité individuelle.</p>
<p>QE n°3062 Publiée au JO le <b>21/11/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°15</b></p>	<p><b>Fonction publique</b></p> <p><i>Télétravail dans la fonction publique</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de Mme la ministre du travail sur les conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique prévues par le décret n° 2016-151 du 11 février 2016. En effet, le décret précité prévoit dans son article 3 que le télétravail ne peut être exercé plus de trois jours par semaine, l'article 4 prévoyant néanmoins qu'il peut être dérogé à cette condition à la demande des agents dont l'état de santé le justifie et après avis du médecin du travail. Pour autant, cette dérogation ne peut être accordée que pour une période de six mois maximum, renouvelable une fois. Aussi, il s'interroge sur les raisons de cette limite dans le temps, alors que d'une part après un an d'exercice, l'organisation du travail sous forme de télétravail doit avoir fait la preuve de sa pertinence, et d'autre part que l'état de santé de certains agents qui a pu justifier la mise en place des mesures de télétravail peut perdurer bien au-delà de ce délai. Dans de telles situations, et alors que certains agents peuvent connaître durant une certaine période une organisation du travail compatible avec leur état de santé, le fait de leur imposer aveuglément une obligation de présence effective au bout d'un an sans tenir compte plus longtemps des raisons qui ont présidé à la mise en place de ces mesures peut les conduire à éprouver un sentiment d'abandon. Aussi, dans le souci de permettre aux agents concernés, souvent reconnus travailleurs handicapés, de pouvoir exercer leur activité professionnelle dans de bonnes conditions, il souhaiterait connaître les raisons qui ont conduit à limiter cette dérogation dans le temps et savoir si le Gouvernement envisage de lever cette contrainte en permettant, si tant est que l'organisation du service le permette, de renouveler indéfiniment cette dérogation.</p>
<p>QE n°3336 Publiée au JO le <b>28/11/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°16</b></p>	<p><b>Solidarités et santé</b></p> <p><i>Orthophonistes en milieu médical – grilles salariales</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les grilles salariales appliquées pour les soins orthophonistes dans les établissements de santé. De l'avis des professionnels concernés, la rémunération est bien insuffisante car elle rapproche les orthophonistes de praticiens de niveau bac + 3 et non de praticiens de niveau bac + 5 comme leur diplôme le justifierait. Un tel arbitrage accentue le désintérêt pour la pratique orthophonique en milieu hospitalier, à l'heure où le nombre de praticiens en milieu hospitalier est déjà considéré comme insuffisant. Au-delà de la compensation proposée par le Gouvernement précédent sous la forme d'une prime annuelle, ce niveau de rémunération interroge profondément en ce qu'il ne valorise pas le diplôme d'orthophoniste à sa vraie valeur. Aussi, il souhaite savoir comment le Gouvernement entend enrayer le désintérêt croissant pour la pratique de soins orthophoniques en milieu hospitalier et s'il entend revaloriser les grilles de rémunération de ces professionnels.</p>
<p>QE n°3852 Publiée au JO le <b>12/12/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°17</b></p>	<p><b>Affaires étrangères</b></p> <p><i>Régime fiscal des Français résidant au Portugal</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le récent avenant à la convention entre la France et le Portugal du 14 janvier 1971 tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu. Aux termes de l'article 3, l'article 20 de la convention est réécrit et comporte un deuxième alinéa qui précise que « Les pensions et autres rémunérations similaires payées par un État contractant ou l'une de ses subdivisions politiques ou administratives ou collectivités locales ou territoriales ou par une de leurs personnes morales de droit public, soit directement, soit par prélèvement sur des fonds qu'ils ont constitués, à une personne physique au titre de services rendus à cet État, subdivision, collectivité ou personne morale ne sont imposables que dans cet État ». Il résulte de cette disposition qu'à contrario des retraités issus du secteur privé, les retraités anciens agents de la fonction publique sont imposés par leur État d'origine, à moins d'être résidents et de la nationalité du pays d'installation. Cette distinction constitue une iniquité fiscale entre deux catégories de contribuables. Il souhaite donc savoir comment l'État entend corriger cette différence de traitement entre salariés retraités du privé et anciens agents du public.</p>



<p>QE n°3972 Publiée au JO le <b>19/12/2017</b></p> <p><b>QE L. FURST n°18</b></p>	<p><b>Action et comptes publics</b></p> <p><i>Déductibilité du véhicule professionnel</i></p>	<p>M. Laurent Furst appelle l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur le plafonnement de la déductibilité du véhicule professionnel de l'impôt sur les sociétés. Aux termes du 4. de l'article 39 du code général des impôts, le plafond est fixé à 18 300 euros et est désormais (depuis la loi de finances de 2017) distinct en fonction des émissions de CO2 du véhicule. Or ce plafond correspond à la conversion en euros du précédent plafond (120 000 francs) qui n'a jamais été relevé depuis 1997 et donc jamais corrigé de l'inflation. Or les estimations annuelles du prix moyen des véhicules neufs (telles celles réalisées par le magazine L'Argus) permettent de penser que l'inflation a été d'au moins 17 %. Le même magazine avance un prix moyen d'un véhicule neuf de 25 828 euros, c'est-à-dire bien plus que le plafond de déductibilité admis à ce jour. La prise en compte de l'inflation dans l'évaluation de ce plafond semble aller de soi. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement entend réévaluer prochainement le plafond de déductibilité du véhicule professionnel de l'impôt sur les sociétés par une prochaine loi de finances.</p>
<p>QE n°4402 Publiée au JO le <b>09/01/2018</b></p> <p><b>QE L. FURST n°19</b></p>	<p><b>Culture et communication</b></p> <p><i>France Bleu Alsace – Suppression de postes</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge Mme la ministre de la culture sur la suppression d'un poste de journaliste au sein de la rédaction de France Bleu Alsace (la deuxième en deux ans) faisant passer les effectifs de cette rédaction à neuf journalistes. Ces baisses constantes d'effectifs interrogent sur la capacité de Radio France à pérenniser la grille de programmes de la radio malgré son succès (200 000 auditeurs pour la matinale) et sur la volonté des directions de Radio France et de France Télévisions de fusionner France Bleu et France 3 à terme. Comme France Bleu Alsace, de nombreuses antennes France Bleu locales ont vu fondre leurs effectifs tout en voyant s'accroître le territoire qu'elles couvraient par fusion d'antennes. Aussi, il souhaite savoir les raisons qui justifient cette nouvelle suppression de poste de journaliste à France Bleu Alsace. Il souhaite également savoir la manière dont Radio France entend maintenir ses programmes partout en France et préserver ainsi ce service d'information territorial.</p>
<p>QE n°4584 Publiée au JO le <b>23/01/2018</b></p> <p><b>QE L. FURST n°20</b></p>	<p><b>Intérieur</b></p> <p><i>Portail ANTS - dysfonctionnements</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les ratés qui ont émaillé la systématisation de la dématérialisation via le portail internet de l'Agence nationale des titres sécurisés dans les procédures de délivrance des titres sécurisés : certificats d'immatriculation, permis de conduire, inscription à l'examen du code de la route et autres titres sécurisés. Le passage abrupt au tout dématérialisé ainsi que des dysfonctionnements du portail internet ces derniers mois ont eu comme effet un engorgement des demandes et donc un allongement de la durée de leur traitement. Encore aujourd'hui, même si les dysfonctionnements ont été corrigés, le délai de traitement des demandes reste beaucoup trop long comme en témoignent de nombreux témoignages qu'égrène régulièrement la presse locale et régionale. L'ergonomie du portail reste un point de complexité. Outre qu'il ne permet pas l'échange avec l'administration autrement que par des demandes (et répétitions de demandes) standardisées, le portail internet peut multiplier les demandes de pièces complémentaires pour le traitement des dossiers (pièces qui n'étaient pas demandées auparavant), et délivrer des pièces demandées qui ne sont pas enregistrées dans l'onglet « documents » de l'espace personnel mais accessibles autrement sur le portail internet. Enfin, la ligne téléphonique que peuvent utiliser les administrés est surchargée d'appels. Aussi, il souhaite savoir comment il entend corriger les multiples défaillances du portail internet de l'Agence nationale des titres sécurisés et améliorer l'interface administré. Il souhaite aussi savoir comment le Gouvernement entend améliorer le contact direct et individualisé entre les demandeurs et l'administration.</p>
<p>QE n°4734 Publiée au JO le <b>23/01/2018</b></p> <p><b>QE L. FURST n°21</b></p>	<p><b>Solidarités et santés</b></p> <p><i>Infirmiers – vaccination sans prescription médicale préalable</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les restrictions apportées à la pratique vaccinale par des infirmiers. En effet, alors que 127 pays dans le monde autorisent la vaccination par infirmiers, la France n'ouvre cette possibilité sans prescription médicale préalable que pour le vaccin de la grippe et à destination des personnes âgées de plus de 65 ans depuis 2008. L'arrêté du 14 novembre 2017 dernier a relativement élargi cette possibilité aux « personnes adultes pour lesquelles la vaccination antigrippale est recommandée dans le calendrier des vaccins en vigueur » (2° de l'article R. 4311-5-1 de l'arrêté). Cet élargissement est bien en-deçà de ce qui était attendu par la communauté infirmière. Son équilibre peut être interrogé en ce que, dans le cadre d'une épidémie de grippe, vacciner l'entourage (conjoint) est également indispensable à l'efficacité du vaccin, sans que les infirmiers y soient autorisés. Plus largement, la vaccination étant un geste commun quelle que soit la pathologie (dont l'administration peut être intradermique, sous-cutané ou intramusculaire), la restriction de cette possibilité au seul vaccin antigrippal ne semble pas justifiée. D'autant plus que le corps infirmier s'est vu reconnaître par la loi n° 2007-1786 sa capacité à procéder à effectuer certaines vaccinations. Aussi, et compte tenu de l'ampleur que peuvent avoir certaines campagnes de vaccination, en particulier la vaccination antigrippale, il lui demande si elle entend élargir prochainement la compétence qu'ont les infirmiers pour procéder à des vaccinations.</p>

<p>QE n°4840 Publiée au JO le <b>30/01/2018</b></p> <p><b>QE L. FURST</b> <b>n°22</b></p>	<p><b>Solidarités et santé</b></p> <p><i>Aidants familiaux – statut au sein des familles</i></p>	<p>M. Laurent Furst interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la reconnaissance des aidants familiaux par la société. Si la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement ainsi que le projet de loi visant à étendre le don de jours de repos non pris aux aidants familiaux visent tous deux à conforter les aidants familiaux dans leur environnement professionnel, notamment en améliorant leur régime indemnitaire, rien n'est encore fait pour reconnaître leur rôle au sein de leur famille. Or à l'important sacrifice d'une partie de leur vie de famille et de leur vie professionnelle (sacrifice bien souvent financier) qu'ils font ne répond aucune disposition qui viendrait consolider leur situation au sein de la famille de la personne aidée. Aussi, il souhaite savoir si la ministre des solidarités et de la santé travaille sur des mesures de compensation.</p>
---	--	--